



2024

Bonne & Heureuse Année

Economie d'énergie :
comment aller plus loin ?

Territoires

Agence de l'Eau
Adour-Garonne

RADAR L'ULTRASON EN MIEUX



Capteur de niveau compact
avec afficheur intégré

Tous les avantages de la technologie radar :
www.vega.com/vegapuls



Édité par l'UIE

9 rue de Berri - 75008 PARIS
 uie@french-water.com
 www.eau-entreprises.org

■ Directeur de la publication
Jean-Luc Ventura

■ Directrice de la rédaction
Anne-Laure Makinsky

■ Rédactrice en chef
Céline Retbi

■ Régie Publicitaire
FFE
 15 rue des Sablons
 75116 Paris

■ Directeur de la publicité
Jean-Sébastien Cornillet
 Tél. : 01.53.36.37.81
 js.cornillet@ffe.fr

■ Assistante technique
Aurélie Vuillemin
 Tél. : 01.53.36.20.35
 aurelie.vuillemin@ffe.fr

■ Journalistes
 Hannibal+
 Matthieu Binder

■ Abonnements
 Tél. : 01.45.63.70.40
 uie@french-water.com

■ Dépôt légal : 92892

■ Mise en page
DHTL

■ Imprimerie
Printcorp

© photos de cette édition tous droits réservés

La rédaction n'est pas responsable des documents qui lui ont été adressés.

L'UIE est membre de la FNTP

Dépôt légal
 novembre 2009
 ISSN 2109-0572

ÉDITORIAL

2- Christophe Dingreville,
 Président de l'UIE



EN BREF

5- Les publications

9- Les nominations

12- Les actualités



POLITIQUE ET RÉGLEMENTATION

31- Les brèves

TERRITOIRES

32- Des capacités d'intervention musclées face au défi climatique



36- Adaptation au changement climatique : répondre aux enjeux d'une décennie décisive



38- Les territoires, moteurs des politiques d'avenir pour le bassin



40- L'agroécologie, un atout multicarte



INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

42- Sarah El Haïry, secrétaire d'Etat chargée de la Biodiversité, et l'association AMORCE lancent le « Défi Sobriété -10% d'Eau » à destination des collectivités territoriales



44- Le comité de bassin Seine-Normandie, renforce sa stratégie d'adaptation au changement climatique

47- La boue activée compacte, une conception à faible impact environnemental pour une exploitation optimisée

49- Usine d'eau potable d'Angoulême : de l'eau potable sans micropolluant, par tous les temps

50- Peintures thermo-reflectives : baisser les factures d'électricité des bâtiments tout en améliorant le confort des collaborateurs

53- Castres, pionnière pour la production d'énergie verte à partir des eaux usées en Adour-Garonne

54- AQUA-RM® : une technologie au service de la préservation de la ressource en eau

55- Les canalisations en PEHD de Elydan, la solution pour réduire l'impact environnemental des chantiers AEP

68- L'Agence spatiale européenne choisit la récupération d'eau de pluie

INTERNATIONAL

56- Des canalisations PAM pour produire de l'énergie durable au Congo !

58- SUEZ signe deux nouveaux contrats dans les secteurs de l'eau et des déchets pour accompagner la Chine dans sa transition écologique

60- SAUR conclut un accord, pour acquérir Natural Systems Utilities en vue d'élargir ses activités de récupération et de réutilisation des eaux usées en Amérique du Nord

PATRIMOINE

63- PAM sur le chantier de NOTRE-DAME DE PARIS



Chers lecteurs,

C'est un honneur et un plaisir de m'adresser à vous à travers ce premier édito en tant que Président de l'UIE. Fraîchement élu le 18 décembre dernier, je succède à Jean-Luc Ventura, qui a tenu avec brio ce rôle pendant presque huit ans. Il est maintenant président de la Commission Transition Écologique de la FNTP. Je lui adresse mes remerciements les plus sincères et mes chaleureux vœux de réussite dans ce nouveau challenge.

*Christophe Dingreville,
président de l'UIE*

C'est également un nouveau tandem qui se met en place à l'UIE, avec la prise de fonction de Florent Boulier comme délégué général qui succède à Anne-Laure Makinsky, nouvelle directrice de l'Astee. Équipe renouvelée, nouveau mandat nous continuerons nos engagements et nos actions en faveur de la préservation de la ressource en eau et de notre patrimoine, qui, avec la réutilisation des eaux non conventionnelles, l'amélioration de l'efficacité énergétique de nos infrastructures et équipement, feront partie de nos actions prioritaires.

2023, une année de l'eau

En juillet 2023, la Banque des Territoires a lancé le collectif Aquagir avec cinq membres fondateurs dont l'UIE, ANEB, Cercle Français de l'Eau, BRGM et France Water Team. Ce collectif a pour objectif d'associer toutes les bonnes volontés et forces vives de l'eau afin d'accompagner les territoires dans leurs projets de transition dans le domaine ; une plateforme unique permet de mettre en contact les acteurs, référencer des réalisations et partager des retours d'expériences.

En fin d'année 2023, l'Ademe a publié une étude qui a fait grand bruit sur le coût de l'inaction climatique

pour la France. Si rien n'est fait en termes de transition écologique, la facture sera lourde puisqu'on parle de 260 milliards d'euros par an à mettre en regard des 66 milliards d'euros d'investissements annuels nécessaires pour décarboner notre économie (rapport Pisani-Ferry).

La COP28, qui s'est tenue en décembre à Dubaï, a suscité beaucoup d'attentes. Malgré un démarrage compliqué, les discussions ont permis d'aboutir à un accord des 196 états membres indiquant l'éloignement progressif, « phase away » des énergies fossiles. Quelle étape !

Les discussions au niveau européen en phase de trilogue nous font espérer un haut niveau d'ambition pour le traitement des eaux usées urbaines avec, nous le souhaitons, l'instauration d'une REP micropolluants en application du principe pollueur-payeur. Ceci pour permettre, dans un premier temps, de financer la mise en place de traitements supplémentaires sur les stations les plus importantes puis progressivement sur les autres afin de limiter les impacts de ces molécules sur la faune, la flore et la santé humaine.

ENTRE L'EAU DES RIVIÈRES & L'EAU DANS NOS VERRRES IL Y A



CHAQUE JOUR, SUEZ ALIMENTE
EN EAU POTABLE PRÈS DE 70 MILLIONS
DE PERSONNES DANS LE MONDE.
NOS SOLUTIONS AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS
ET ENTREPRISES SUR [SUEZ.COM/ILYASUEZ](https://www.suez.com/ilyasuez)

Le Prix du Livre Environnement 2023 de la fondation Veolia est attribué à Sophie Gosselin et David gé Bartoli pour « La condition terrestre, habiter la Terre en communs »

Première reconnaissance littéraire nationale liée aux grands enjeux de l'environnement, le Prix du Livre Environnement a récompensé pour sa 18^{ème} édition l'ouvrage de Sophie Gosselin et David gé Bartoli "La condition terrestre, habiter la Terre en communs" publié aux éditions Seuil.

Depuis 2006, la fondation Veolia décerne le Prix du Livre Environnement pour soutenir, encourager et promouvoir les écrivains et les maisons d'édition qui concourent à la sensibilisation du grand public aux enjeux majeurs de la planète. À travers les œuvres présélectionnées, nommées et distinguées, ce Prix souhaite porter un éclairage particulier sur les parutions francophones les plus remarquables.

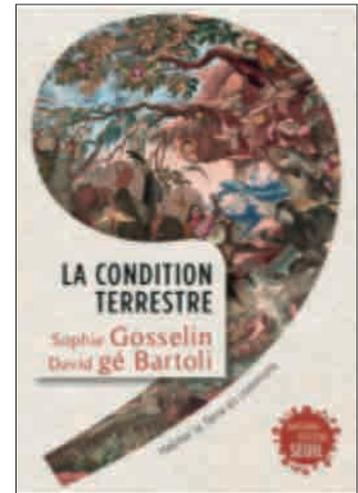
Présidé par le philosophe Dominique Bourg, le jury du Prix du Livre Environnement 2023 rassemble des écrivains, des spécialistes de l'environnement et des personnalités qualifiées engagées en faveur de l'environnement. Pour cette 18^{ème} édition, le jury a choisi de mettre à l'honneur les meilleurs ouvrages de l'année soulignant l'importance, voire la nécessité aujourd'hui, de questionner et d'ouvrir nos imaginaires collectifs, au service de l'invention d'un monde en communs.

Comme l'explique Dominique Bourg : "A partir du moment où nous comprenons qu'on ne peut plus séparer nature et culture, qu'une canicule n'est plus un phénomène purement naturel, comment alors habiter la terre en communs ? Telle est la question à laquelle se livre cherche à répondre.»

En menant une vaste enquête à travers le monde, ce livre ouvre un autre chemin : penser et habiter notre condition terrestre. Des montagnes andines de Bolivie à la rivière Whanganui de Nouvelle-Zélande, de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes en France à l'archipel des îles de Kanaky-Nouvelle Calédonie, du fleuve Elwha aux États-Unis à la rébellion des zapatistes du Chiapas mexicain, les auteurs explorent les processus cosmopolites et les inventions institutionnelles qui redonnent à des communauté les moyens d'habiter la Terre.

Les réinventions du paysage politique de la modernité nous engagent à réhabiter autrement nos relations, nos affects, nos imaginaires afin de vivre une Terre en communs : une Terre faite de plusieurs mondes.

Sophie Gosselin, agrégée et docteure en philosophie, et David gé Bartoli, philosophe et écrivain, ont co-écrit "Le Toucher du monde, techniques du naturer" (éditions Dehors, 2019). Ils sont membres fondateurs de la revue Terrestres.org, Revue des livres, des idées et des écologies, et de l'Université pour la Terre de Tours.



La condition terrestre, habiter la Terre en communs, de Sophie Gosselin et David gé Bartoli Editions Seuil, Octobre 2022 - 432 pages

Acteurs du Génie Civil de l'Eau et de l'Environnement,
**ensemble préservons
la ressource !**

Vos ouvrages en GCEE sont un maillon indispensable du cycle de l'eau.

Grâce à notre expertise en renfort de structure et étanchéité acquise depuis près de 50 ans, nous vous conseillons et vous accompagnons pour prolonger leur durée de vie.

STATIONS DE POMPAGE

Peintures et sols techniques



USINES D'EAU POTABLE

Réparation, renfort et étanchéité des ouvrages



CHÂTEAUX D'EAU

Réparation, étanchéité résine ACS, ravalement



AQUEDUCS

Réparation des bétons et étanchéité en résine projetée



FONTAINES

Revêtements d'étanchéité avec finitions esthétiques



PISCINES CENTRES AQUATIQUES

Revêtements étanches et esthétiques



CONDUITES RÉSEAUX D'EAU POTABLE

Étanchéité de conduites et de réseaux



BARRAGES

Réparation des bétons et étanchéité



CANAUX

Traitement de fissures et étanchéité



STATIONS D'ÉPURATION

Étanchéité aux gaz et effluents agressifs



COLLECTEURS ÉGOUTS

Renforcement d'émissaires et de collecteurs



SITES INDUSTRIELS

Étanchéité et protection de rétentions



Rendez-vous sur www.etandex.fr pour retrouver la liste de vos interlocuteurs sur toute la France !

Publication de la version 2023 du guide pratique de l'OECP « Le prix dans les marchés publics »

Dix ans après la première édition du guide pratique sur le prix dans les marchés publics, la DAJ publie une version actualisée, élaborée dans le cadre de l'Observatoire économique de la commande publique (OECP).

Cette nouvelle édition, outre l'intégration de l'évolution du droit de la commande publique prend en compte les changements de pratiques des acheteurs et des opérateurs économiques ainsi que les situations exceptionnelles en matière de révision des prix.

Ce nouveau guide est le fruit des travaux entre les différents acteurs de la commande publique : associations d'élus, référents commande publique de nombreux services publics (services et grands établissements ainsi qu'entreprises publiques de l'État, métropoles et régions, ...), et fédérations professionnelles représentants des opérateurs économiques.

Si les principes fondamentaux demeurent, le guide a fait l'objet de nouveaux développements concernant notamment :

- les nouvelles possibilités de modification des contrats en cours, à la lumière de l'avis du Conseil d'État du 15 septembre 2022 sur les possibilités de modification des prix et autres clauses financières et sur les conditions d'application de la théorie de l'imprévision ;
- l'analyse des méthodes de notation du critère prix ;
- la clause de réexamen ;
- la valorisation des certificats d'économie d'énergie (CEE).

Cette nouvelle version a également été l'occasion d'approfondir de nombreuses thématiques, telles que les avances, les acomptes, les variantes ou les accords-cadres et les prix plafonds ou encore les modalités de traitement de la retenue de garantie notamment du sous-traitant à paiement direct.

Ce guide est avant tout un document de conseil aux acheteurs et aux candidats/titulaires de marchés, proposant des bonnes pratiques afin de répondre aux problématiques pouvant survenir lors de la passation et de l'exécution d'un marché public.



Une nouvelle offre globale pour réduire votre empreinte environnementale

TRANSPORT
Blueway
by PAM

Notre offre de **transport faibles émissions au biocarburant HVO**
(-83% de CO₂*)

CIRCULAR
Blueway
by PAM

Notre offre de **valorisation des accessoires de conditionnement et des fontes sur les chantiers**
(Jusqu'à -85% de déchets et accessoires)

Retrouvez toutes nos offres sur [Pamline.fr](https://www.pamline.fr)
Suivez-nous sur [LinkedIn](#)

* Source ADEME

LES NOMINATIONS



Adrien Zakhartchouk, prend son élan à la Transition écologique

Économiste de métier, ayant passé presque sept ans à la Direction générale du Trésor, où il fut notamment chef du bureau climat, environnement et agriculture, Adrien Zakhartchouk a pris le poste de directeur adjoint du cabinet du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. Il était depuis juin 2022 conseiller transition bas carbone, efficacité énergétique, adaptation au changement climatique de Christophe Béchu.



Aurélie Vieillefosse, nouvelle conseillère écologie chez Élisabeth Borne

Jusqu'ici sous-directrice des usages numériques et de l'innovation au sein du ministère de la Transition écologique, Aurélie Vieillefosse, a été nommée conseillère écologie au cabinet de la Première ministre, en septembre dernier.



Garance Pineau, nommée directrice générale du MEDEF

Patrick Martin, président du Mouvement des entreprises de France (MEDEF), a nommé Garance Pineau en tant que directrice générale du MEDEF. A compter de la mi-novembre, elle succèdera à Christophe Beaux dont il tient à saluer l'engagement tout au long du précédent mandat, années marquées par différentes crises.

Diplômée en droit international et européen, Garance Pineau, était, depuis septembre 2022, conseillère Europe à la présidence de la République, après avoir dirigé le cabinet de M. Clément Beaune (2020-2022), ministre délégué chargé de l'Europe, et le pôle Idées, Europe, International de LaREM (2018-2020). Elle a été aussi la conseillère diplomatique de M^{me} Muriel Pénicaud (2017-2018), ministre du Travail. Entre 2013 et 2017, elle a été directrice adjointe des relations sociales, chargée des questions européennes et internationales au Mouvement des entreprises de France.



Sandrine Berthet, nouvelle déléguée à la transition écologique de la Direction générale des entreprises

Sandrine Berthet a été nommée secrétaire générale du Conseil national de l'industrie en novembre 2022. Elle occupe un poste laissé vacant par Laurence Mégard, désormais attitrée au Contrôle général économique et financier en septembre de la même année. Sandrine Berthet, en tant qu'énarque et ancienne cadre dirigeante de groupes industriels tels que Pechiney et Schneider Electric, assume désormais des responsabilités importantes liées à la coordination de la position de son administration sur des questions clés, telles que le volet entreprises du 3^e Plan national d'adaptation au changement climatique (Pnacc). Elle est également impliquée dans d'autres projets à fort impact, engageant des interlocuteurs de haut niveau dans les sphères économique publique et privée.

Nominations à la tête de Saur

Saur annonce ce jour deux nominations au sein de son Comité exécutif, à compter du 1^{er} janvier 2024. Le groupe entre dans une nouvelle phase d'accélération du plan Mission Water 2030, qui vise à faire de Saur le champion de la transition hydrique. Cette nouvelle organisation a pour ambition de permettre au groupe de saisir toutes les opportunités de croissance sur ses marchés actuels et futurs.



Marie Francolin, devient Senior Exécutive Vice-Présidente en charge de la Stratégie, du Développement Durable, de l'Innovation et des Services.

Cette nomination a pour objectif de consolider le modèle d'entreprise durable développé par Saur, qui repose sur une croissance rentable au service de toutes les parties prenantes, en mettant le développement durable au cœur de toutes les décisions stratégiques.

Marie Francolin bénéficie de plus de 10 ans d'expérience dans la sphère publique, tant en France qu'à l'échelle internationale. Elle a notamment occupé diverses fonctions au sein d'organisations internationales et de cabinets ministériels. Marie Francolin a rejoint le groupe Saur en septembre 2021 en tant que Directrice de Cabinet, et a pris en 2022 la direction du déploiement de la stratégie, du développement durable et de la communication au sein du Comex du Groupe. Elle est diplômée de Sciences Po Paris.



Estelle Grelier, devient Présidente de Saur France

Elle aura la responsabilité de la Business Unit Eau France, qui évolue vers une structure plus unifiée et efficace en consolidant les territoires régionaux, en les dotant d'une taille critique et homogène en matière de chiffre d'affaires et des moyens nécessaires en termes d'exploitation et de commerce.

Estelle Grelier s'est engagée pendant près de 20 ans, dans la vie publique, elle a été successivement députée européenne, député nationale, puis Secrétaire d'État aux collectivités territoriales, où elle développe une expertise reconnue des enjeux du secteur public et des sujets d'attractivité économique. Elle préside également le Conseil d'administration de Business France. Au sein du groupe Saur, depuis 5 ans, elle participe à la transformation stratégique de l'entreprise, initiée par Patrick Blethon et conduit sa mise en œuvre opérationnelle au service des clients. Elle est diplômée de l'IEP de Grenoble et titulaire d'un DESS en relations franco-allemandes de l'université de Strasbourg III.



René COIRO, nouveau Président de la Fédération régionale des Travaux Publics Auvergne-Rhône-Alpes

René Coiro a été élu président de la Fédération régionale des Travaux Publics Auvergne-Rhône-Alpes le 5 décembre dernier.

Il succède à Pierre Berger, qui avait pris la tête de l'organisation professionnelle patronale fin 2017.

René Coiro, entrepreneur lyonnais de 64 ans, a débuté sa carrière dans les Travaux Publics il y a 40 ans avant de reprendre l'entreprise familiale

René Coiro articulera son mandat autour de trois axes thématiques majeurs :

- DEVELOPPEMENT DURABLE / TRANSITION ÉCOLOGIQUE
- PROMOTION DES MÉTIERS / FORMATION
- SANTÉ-SÉCURITÉ



iJINUS
GROUPE CLAIRE

La sectorisation,
un jeu d'enfant !

LOGGER
BLUE

LOGGER
POLYVALENT

PRESSION INTÉGRÉE

MESURES
MULTI-PARAMÈTRES

DESIGN COMPACT

AUTONOME
& COMMUNICANT



31 JANVIER
1^{er} FÉVRIER
2024

25 ans
Carrefour des
GESTIONS LOCALES
de
l'eau

Hall 5
Stand 250

Plug & play
Pour une
sectorisation



Formation équipements de voirie

EJ maintenant certifié QUALIOPI pour son service EJ Campus

Spécialiste des solutions d'accès aux infrastructures, le fabricant EJ a conçu son propre programme de formation EJ Campus pour sensibiliser les acteurs de son marché aux enjeux liés au choix de dispositifs de voirie adaptés. Au travers de ce service, EJ vient de recevoir la certification QUALIOPI, gage de qualité de la démarche pédagogique, et de l'adéquation de son contenu avec les besoins des participants.

Une formation personnalisable aux enjeux des diverses parties prenantes

Si les tampons de chaussées et autres dispositifs de voirie passent la plupart du temps inaperçus, ils jouent pourtant un rôle essentiel pour assurer la longévité de la chaussée, la sécurité des usagers, mais aussi la facilité d'intervention et la sécurité des opérateurs des réseaux.

Le choix du bon dispositif permet d'adapter la solution aux contraintes du lieu (ex. type et intensité du trafic, niveau de sécurisation requis...) et son installation selon les règles de l'art permet de préserver la durée de vie de l'ouvrage. Pour les personnes qui installent les dispositifs et exploitent les réseaux, les fonctionnalités liées à l'ergonomie, à la sécurité et à la facilité d'intervention sont également un critère primordial.



Rémi Taillard, Responsable Formation, détaille : « Dans le choix des solutions de voirie, la complexité réside aussi dans le nombre des intervenants : parmi les parties prenantes on peut par exemple retrouver à la fois les bureaux d'études qui assurent la maîtrise d'œuvre, les services Suivi de Travaux des collectivités qui interviennent en tant que maîtres d'ouvrage, et les agents d'exploitation des réseaux. Chacun avec ses contraintes et critères de choix.

Notre objectif est donc de donner les clés pour choisir une solution pérenne, fiable, et adaptée à l'exploitation qui va être faite du réseau. Cela fait beaucoup de critères à concilier mais les solutions existent ! »



Afin d'adapter son contenu à chaque profil de participants, EJ propose ainsi de personnaliser ses formations au travers de modules à sélectionner, et d'un travail préparatoire avec le responsable du groupe formé.

Certification QUALIOPI

Avec la certification QUALIOPI fraîchement obtenue, EJ garantit à ses participants un format pédagogique de qualité, ainsi qu'un contenu adapté aux besoins des divers acteurs concernés.

Avantage non négligeable, la certification permet par ailleurs aux collectivités de demander le financement ou la subvention de la formation par les OPCO ou la région.

« En tant qu'expert des solutions d'accès aux infrastructures, nous visons l'excellence dans chacune de nos démarches et en matière de service client. Il nous est donc apparu évident de faire certifier notre service de formation. La marque Qualiopi nous permet désormais d'attester de la qualité de notre démarche pédagogique et de garantir la montée en compétences de nos stagiaires sur les sujets traités. » ajoute Rémi Taillard.

EJ devient membre de l'OiEau

Enfin, EJ est récemment devenu membre de l'OiEau (Office International de l'Eau) : « Mieux gérer l'eau c'est mobiliser une chaîne complexe de compétences et d'infrastructures. Avec EJ, nous souhaitons intensifier notre partenariat sur la formation, et développer des synergies au service des territoires français » a déclaré M. Eric TARDIEU Directeur Général de l'OiEau. ■

Nérac : Eau 47 et Saur à la reconquête de la qualité de l'eau potable

Le syndicat départemental des eaux de Lot-et-Garonne, EAU47, mène une réhabilitation d'envergure de l'usine de production d'eau potable de Nazareth située sur la commune de Nérac (Lot-et-Garonne). Un projet confié à Saur France qui va permettre de distribuer une eau potable de qualité irréprochable aux habitants du Néracais et du Mézinais.

Un investissement de près de 1,4 million d'euros de la part du syndicat départemental des eaux de Lot-et-Garonne a été nécessaire pour financer ces travaux de réhabilitation qui devraient s'achever fin 2023. Ce projet est une réponse à l'évolution constante des normes en matière d'eau potable, en particulier en ce qui concerne la détection de nouvelles substances utilisées en agriculture, comme les pesticides et leurs métabolites, ces molécules qui résultent de la dégradation des produits phytosanitaires dans l'environnement. Identifier ces micropolluants, les mesurer, évaluer leurs impacts sanitaires et environnementaux sont autant de questions qui devraient infléchir la réglementation et la rendre de plus en plus contraignante. A Nérac, après travaux, l'usine de Nazareth, qui capte et traite l'eau en provenance de la Baïse, une rivière qui traverse les territoires agricoles du Gers et du Sud du Lot-et-Garonne, satisfera dès cette fin d'année aux normes les plus draconiennes de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Afin de pérenniser et d'optimiser cette ressource en eau, un traitement supplémentaire de l'eau était nécessaire. Pour cette réalisation confiée par EAU47 à Saur France, le choix d'une filière innovante de traitement par charbon actif mettant en œuvre le procédé CarboPlus® Poudre s'est rapidement imposé. Cette solution brevetée et développée par le groupe Saur a largement fait ses preuves dans le traitement des micropolluants sur de nombreuses usines de production d'eau potable en France et dans le monde. Facilement installé dans une station existante, compact, économe en énergie et en réactif, CarboPlus® élimine un très large spectre de micropolluants -pesticides, plastifiants, phtalates, résidus médicamenteux et substances chimiques- en les adsorbant sur un lit fluidisé de charbon actif à renouvellement continu. Ses atouts ? Une efficacité constante et un temps de mise en contact de l'eau et du charbon actif élevé. Les micropolluants sont piégés dans le charbon actif, puis détruits lors de sa régénération par combustion à haute température.

Comme le souligne David Dischly, directeur Travaux à la Direction régionale Ouest de Saur France : « *Le procédé CarboPlus® Poudre nous permettra d'atteindre de très bonnes performances sur l'abattement des pesticides et de leurs métabolites. Cette technologie unique sur le marché permet de traiter simultanément la matière organique et les micropolluants qui sont de plus en plus fréquemment décelés dans la ressource en eau. Faire le choix d'équiper une usine de traitement avec CarboPlus® permet donc de pérenniser la ressource et d'anticiper le durcissement des normes ou l'évolution de la ressource* ». ■



Chantier de réhabilitation de l'usine de production d'eau potable de Nazareth située sur la commune de Nérac (Lot-et-Garonne)

Le groupe Claire,

partenaire de confiance des exploitants pour équiper et améliorer la performance des réseaux d'eau, poursuit sa stratégie de développement aux côtés d'un nouvel actionnaire : Crédit Mutuel Equity

Engagé dans la préservation de la ressource, le groupe Claire conçoit, fabrique et distribue des équipements fiables et pérennes pour la construction, l'entretien et la réfection des réseaux de distribution d'eau. Il élabore aussi des produits et systèmes permettant le diagnostic, la surveillance et le pilotage des réseaux d'eau pour en améliorer leur performance.

Le groupe Claire réalise en 2023 plus de 80M€ de chiffre d'affaires et emploie 250 collaborateurs répartis sur 7 sites, dont 6 en France et un en Allemagne.

Fondé en 2011 autour de la société Sainte-Lizaigne, spécialiste des matériels pour les branchements d'eau potable, le groupe Claire a ensuite complété son offre d'équipements avec Hydromeca, fabricant de systèmes de comptage sur-mesure et EIE qui propose des solutions d'intervention sur les réseaux sans coupure d'eau. Son expertise d'innovation en matière de surveillance et de pilotage de réseau a été renforcée et élargie par l'intégration des sociétés FAST et Ijinus qui développent des matériels pour la détection de fuites et des systèmes pour le diagnostic des réseaux.

Ces évolutions, réalisées sous l'impulsion de ses deux précédents actionnaires, confortent l'ambition du groupe Claire : devenir un acteur de référence dans les solutions d'amélioration de la performance des réseaux d'eau, pour une meilleure exploitation de la ressource, et ceci dans un contexte de stress hydrique de plus en plus marqué.

Depuis le 31 octobre 2023, Crédit Mutuel Equity, attaché à la préservation des ressources naturelles et à l'ancrage territorial fort, est entré au capital du groupe Claire pour l'accompagner dans la poursuite de sa stratégie de croissance et dans le renforcement de son développement international, dans le but de relever les défis de la gestion de l'eau potable en France et en Europe. ■



A propos de Claire :

groupe-claire.com

- **2011** : Sainte-Lizaigne sort de Veolia Eau, création du groupe Claire avec le fonds Industries et Finances Partenaires
- **Janvier 2015** : Intégration d'Hydroméca
- **Mars 2016** : Rachat de l'activité U.D.Access
- **Mai 2016** : FAST rejoint le groupe
- **Août 2017** : Achat de l'activité SL-Irrigation
- **2018** : Gimv devient actionnaire
- **Novembre 2019** : Intégration d'Ijinus
- **Octobre 2022** : EIE rejoint Claire
- **Novembre 2023** : Crédit Mutuel Equity devient le nouvel actionnaire de référence

A propos des sociétés du groupe Claire :

Disposant de 9 pôles de compétences, Claire regroupe les sociétés Sainte-Lizaigne, Hydroméca, FAST, Ijinus et EIE.

Sainte-Lizaigne est spécialiste des matériels destinés à la distribution de l'eau potable (branchement, raccordement, environnement de comptage) et développe des solutions pour le diagnostic et le pilotage de réseaux d'adduction d'eau. Elle propose aussi des dispositifs de comptage et de distribution de l'eau brute sous la marque SL-Irrigation.

Hydroméca fabrique des ensembles de comptage sur-mesure, prêts-à-poser, adaptés à chaque configuration de réseau. Elle distribue aussi de l'outillage pour l'exploitation, des produits d'environnement de comptage divisionnaire sous la marque U.D.Access et des solutions gaz et instrumentation pour les réseaux industriels.

E.I.E propose des solutions pour le percement en charge, la dérivation et la réparation des conduites d'eau.

Ijinus fabrique des systèmes de mesure et d'enregistrements autonomes et communicants pour le monitoring de l'eau, et développe les interfaces de communication et de supervision. Elle intervient dans le suivi des eaux naturelles, le diagnostic des réseaux d'eau potable et d'assainissement.

Fast est le spécialiste des solutions pour la recherche de fuites sur le réseau d'eau potable. Son offre se compose d'équipements pour la détection et la localisation des fuites : loggers connectés à une tablette ou une plateforme pour la surveillance du parc, appareil de prélocalisation de fuite compact, solution universelle par méthode acoustique et gaz traceur, corrélateur polyvalent, appareil de détection de fuite et de repérage des canalisations.

À propos de Crédit Mutuel Equity :

Crédit Mutuel Equity regroupe l'ensemble des activités de Capital Investissement de Crédit Mutuel Alliance Fédérale : Capital Développement, Capital Transmission et Capital Innovation.

Crédit Mutuel Equity accompagne en capital les dirigeants, à tous les stades de développement de leur entreprise – de l'amorçage à la transmission - en leur donnant les moyens et le temps nécessaires pour mettre en œuvre leurs projets de transformation. Crédit Mutuel Equity réunit ainsi plus de 350 dirigeants partageant leurs convictions et leurs interrogations au sein d'un véritable réseau d'entrepreneurs qui offre à chacun, quelle que soit la nature de son projet, l'assurance de bénéficier de l'expérience des autres. En investissant ses propres capitaux (4 milliards d'euros), Crédit Mutuel Equity finance les projets des entreprises selon des horizons de temps adaptés à leur stratégie de développement, et ce aussi bien en France qu'en Allemagne, en Suisse, en Belgique et au Canada.

Le 21 septembre dernier,

a été l'occasion de réunir notre réseau, experts, collectivités, politiques et partenaires afin d'échanger sur deux sujets cruciaux : les infrastructures et équipements de l'eau et la réutilisation des eaux non conventionnelles.

Cette matinée fut ponctuée par des projets / réalisations emblématiques et les riches échanges de nos intervenants autour de deux tables rondes :

TABLE RONDE - 1 : LES ENTREPRISES ET COLLECTIVITÉS MAIN DANS LA MAIN FACE AUX INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS DE L'EAU

- **ARNAUD TREGUER**, Président d'ITEA ; **PIERRE RAMPA** Président des Canalisateurs et **PASCAL MARVIER**, délégué régional Canalisateurs et directeur régional Sogea Ouest TP pour le projet Ava avec **ANTOINE DECONCHY**, Directeur du SMG35 ;
- **BLANDINE CALCIO GAUDINO**, directrice du pôle écosystème et innovation de la Banque des Territoires et le projet Aquagir ;
- **CHRISTOPHE DINGREVILLE**, Président du GCEE ; **ISABELLE RADLAK**, responsable du service ouvrages du SEDIF avec les enjeux de rénovation.
- **DOMINIQUE DARMENDRAIL**, Directrice du programme scientifique Eaux et Changement Global du BRGM

Mais aussi :

TABLE RONDE – 2 : LA RÉUTILISATION DES EAUX NON CONVENTIONNELLES : LEVÉE DES FREINS ET OPPORTUNITÉS

- **THOMAS CONTENTIN**, Président de l'IFEP et **LAURE FASS**, Chargée d'études et de suivi du plan Parispluie ;
- **PHILIPPE CARRIO**, Président du Synteau présentera le projet REUT du parc floral d'Orléans avec **YANN MILLOUR** d'Hydréa et **CÉDRIC MORIO** de la Métropole d'Orléans.

Nos remerciements également à monsieur **HERVÉ GILLÉ**, sénateur de Gironde et à Jean Launay, président du Comité National de l'Eau de nous avoir fait l'honneur de leur présence. Retrouvez la revue de presse, les photos sur eau-entreprises.org ; une capsule vidéo de 5 minutes résumé ainsi que l'intégralité du colloque sur la chaîne YouTube UIE. ■

Traiter les eaux de ruissellement : un enjeu crucial

Dépollution par
filtration inversée

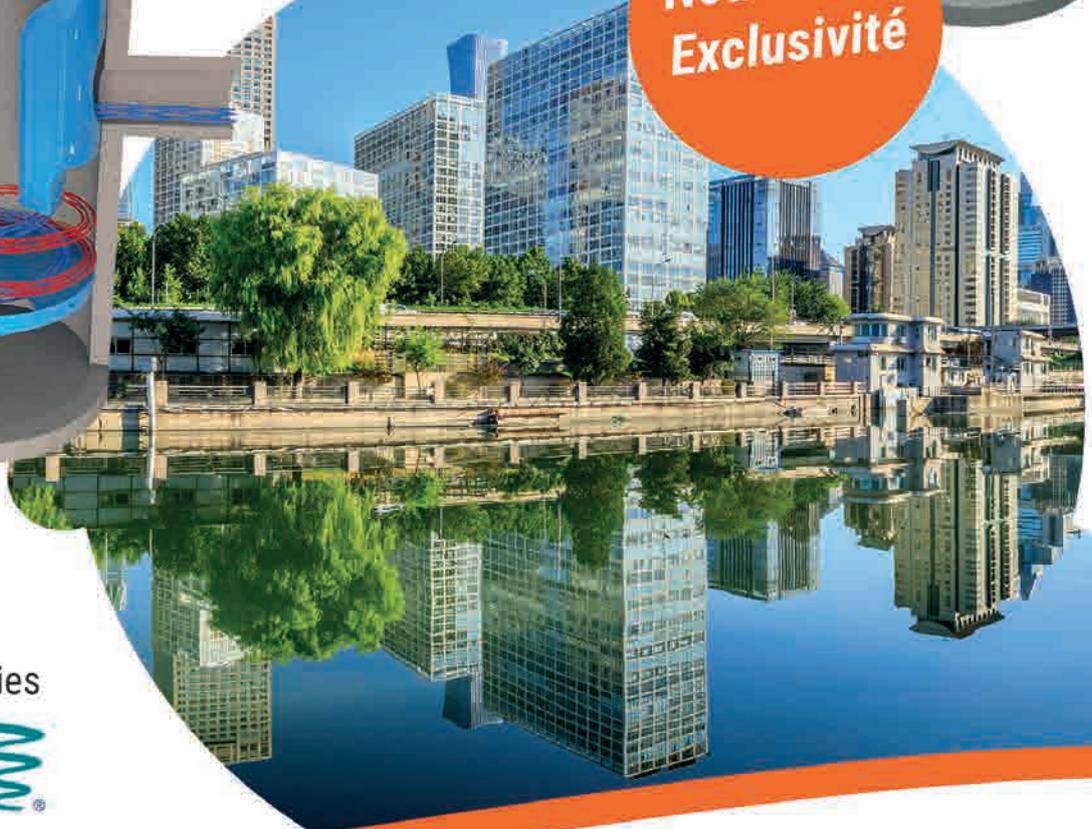
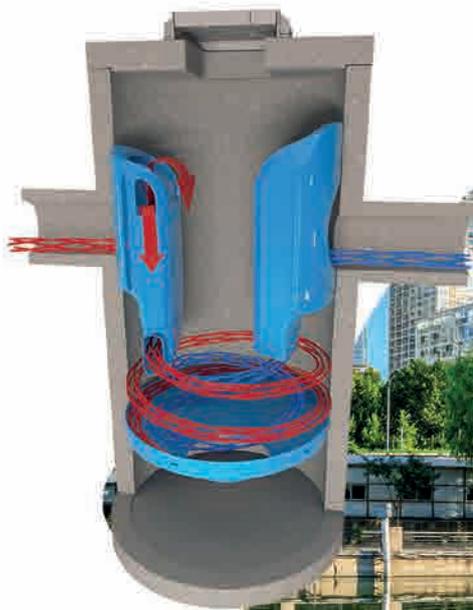
UP-FLO™ FILTER

Dépollution par
décantation hydrodynamique

DDSELECT™



Nouveauté
Exclusivité



Des technologies

Hydro
International 

www.stradal-vrd.fr

 **STRADAL**

Stereau commercialisera le procédé BeFlow® AGS de John Cockerill sur le marché français

Stereau et John Cockerill Environment unissent leurs compétences pour proposer au marché français une offre unique dans le traitement des eaux usées urbaines : le procédé BeFlow® AGS. Ce partenariat stratégique entre deux acteurs de premier plan dans le domaine du traitement de l'eau comprend la mise en place d'une installation de démonstration industrielle sur une station d'épuration en région parisienne et pose les bases d'un accord de licence exclusif pour le marché français.

Des stations d'épuration au défi de l'intégration urbaine

Pour le traitement des eaux usées, les collectivités locales sont confrontées à plusieurs défis majeurs liés à la gestion de débits croissants et le besoin d'ouvrages plus compacts permettant de pallier le manque de foncier urbain. S'ajoutent à cela des enjeux liés au prix de l'énergie et à l'usage de produits chimiques. La solution de traitement des eaux usées par boues granulaires aérobies en flux continu BeFlow® AGS aide les collectivités locales à relever tous ces défis. Elle permet d'augmenter les capacités des stations d'épuration existantes sans augmenter leur empreinte au sol ou réduire considérablement la taille des nouveaux ouvrages de génie-civil, générant ainsi d'importantes économies d'investissement.



« Grâce à sa grande flexibilité de mise en œuvre, BeFlow® AGS est particulièrement adapté à l'augmentation de capacité de stations d'épuration existantes et peut jusqu'à doubler la capacité de traitement d'un site »



Un traitement 100% biologique, écologique et peu énergivore

Basé sur un traitement 100% biologique, BeFlow® AGS s'applique à une grande diversité d'effluents liquides et est compatible avec les filières de valorisation des boues classiques. « *La solution peut prendre en charge des débits élevés et variables par temps de pluie, absorbant ainsi les pics de débit et de pollution. Elle présente de très bons niveaux de performance dans l'élimination de l'azote, du carbone et du phosphore* », indique Olivier Bernat, directeur technique de John Cockerill Environment. BeFlow® AGS repose sur la formation d'une biomasse granulaire dense et compacte. Les concentrations importantes en biomasse dans les réacteurs biologiques et la décantation rapide des granules permettent de réduire considérablement la taille des ouvrages de traitement tout en augmentant la capacité de traitement d'installations existantes, sans ajout de réactifs et à un faible coût énergétique. La solution offre ainsi une alternative écologique et compétitive par rapport aux procédés actuels d'épuration biologique. Grâce à sa conception en flux continu, cette technologie permet de surmonter les limites des autres procédés de granulation du marché, assurant une plus grande souplesse d'exploitation.

La station d'épuration d'Evry-Courcouronnes pilote dans le traitement par boues granulaires en Ile-de-France

La solution BeFlow® AGS est actuellement mise en œuvre via un pilote industriel sur le site de la station d'épuration d'Evry-Courcouronnes (Essonne). « Nous sommes convaincus de la valeur ajoutée technologique de BeFlow® AGS et de son potentiel sur le marché du traitement des eaux usées urbaines en France. C'est donc tout naturellement que nous nous sommes associés à John Cockerill Environment pour commercialiser cette solution durable et économiquement viable sur le territoire français. Nous sommes persuadés, après les résultats éloquentes du pilote à Namur, en Belgique, que les essais conduits par Stereau en région parisienne permettront d'accroître encore les performances du procédé. », souligne Gilles Renaud, Directeur Général de Stereau. ■



Alain Desvignes, responsable de la Business Line Water de John Cockerill Environment, et Hugo Bardi, directeur général adjoint de Saur Water Engineering et président de Stereau.



Le Grand Montauban et le groupe Saur,

unis pour accélérer la transition hydrique et énergétique du territoire

Traiter mieux, traiter plus, tout en valorisant l'énergie contenue dans les eaux usées, telle est l'ambition du projet d'extension de la station d'épuration du Verdié (Montauban, Tarn-et-Garonne). Un projet conduit par Saur France et Stereau, deux filiales du groupe Saur pour le compte de la Communauté d'Agglomération du Grand Montauban.

Dans un contexte de réchauffement climatique et de tension sans précédent sur la ressource, le projet d'extension de la station d'épuration du Verdié doit permettre d'accroître la production d'énergie verte et de réduire les prélèvements en eau sur ce territoire, à la pointe en matière d'environnement comme en témoigne le label Cap'Citergie et les objectifs ambitieux de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) pour 2050.

Le savoir-faire du groupe Saur au service de la politique de développement durable de Grand Montauban Communauté agglomération

L'extension de la station d'épuration permettra d'augmenter la capacité de traitement des eaux usées. Celle-ci sera portée dès 2024 à 103 500 équivalents-habitants. 120 000 m³ d'eau potable, soit la consommation annuelle en eau de 1 000 foyers du Grand Montauban, seront par ailleurs économisés par an grâce à la mise en œuvre sur la station de la réutilisation des eaux usées traitées (REUT). Une solution durable pour lutter contre la raréfaction de la ressource et les épisodes de sécheresse qui se multiplient sur le territoire.



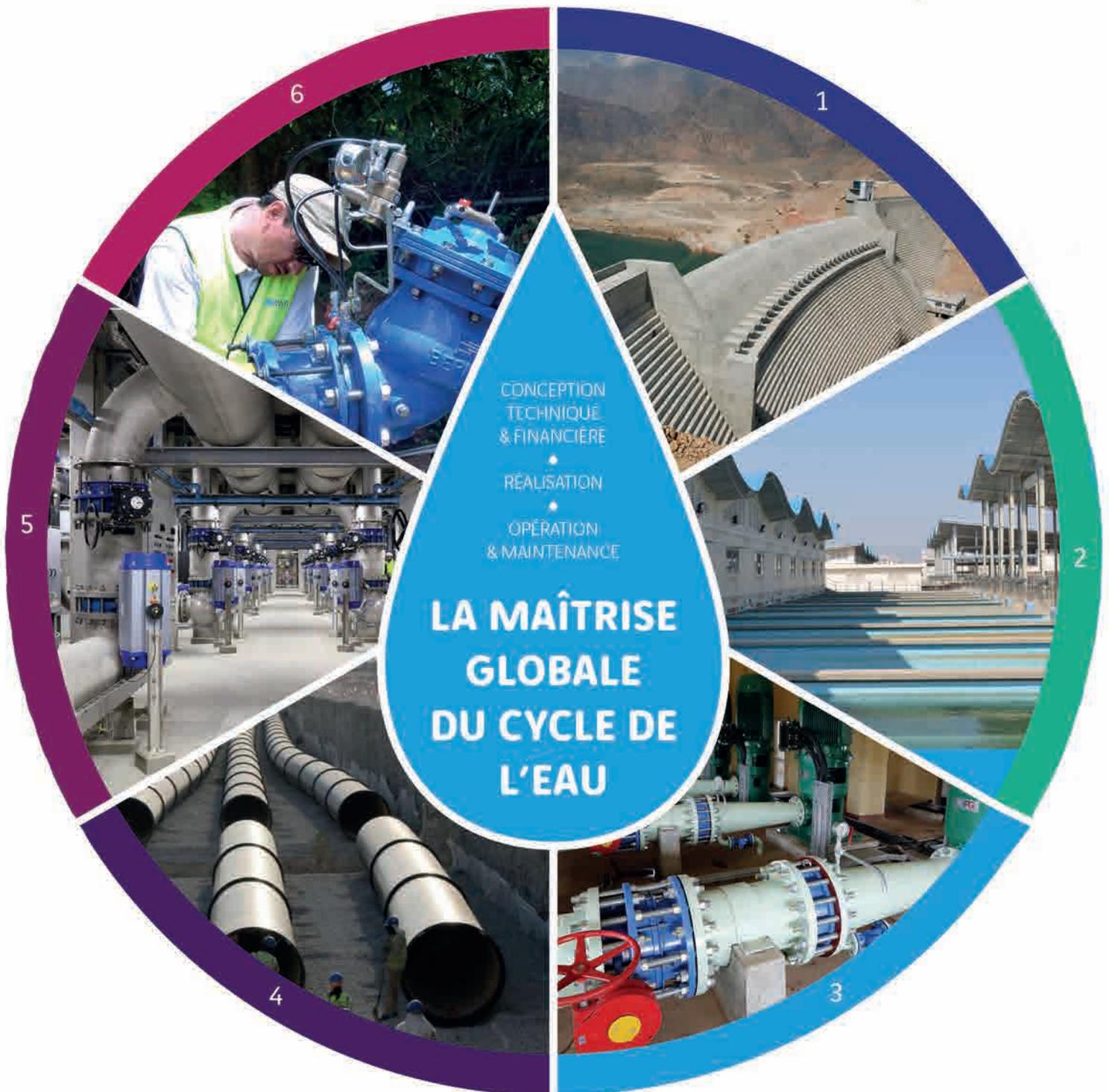
« 120 000 m³ d'eau potable économisés par an grâce à la réutilisation des eaux usées traitées »



En parallèle, la création de l'unité de méthanisation des boues conçue par Stereau produira 5 GWh par an de biométhane. Celui-ci sera ensuite injecté dans le réseau de gaz de la ville, et représentera l'équivalent d'une consommation annuelle de 1 200 foyers. ■



Cérémonie de pose de la première-pierre du projet d'extension de la station d'épuration du Verdié (Montauban, Tarn-et-Garonne) le 15 juin 2023.



CAPTAGE ET STOCKAGE D'EAU BRUTE • PRODUCTION D'EAU POTABLE

POMPAGE, TRANSFERT ET DISTRIBUTION • COLLECTE ET TRANSFERT D'EAUX USÉES

TRAITEMENT DES EAUX USÉES • RÉDUCTION DES EAUX NON FACTURÉES ET SMART NETWORKS

1. Barrages de Wadi Dayqah, Oman / 2. Station de traitement de Nirot, Cambodge / 3. Stations de pompage de Kantale, Trincomalee, Sri Lanka / 4. Réseau de canalisations, station de pompage PS70, Qatar / 5. Station d'épuration de Bruxelles-Sud, Belgique / 6. Sectorisation et modulation de pression, République Dominicaine

CONTACTEZ HYDRAULIQUE INTERNATIONALE : +33 1 57 98 88 02

WWW.VINCI-CONSTRUCTION-PROJETS.COM/FR/NOS-SAVOIR-FAIRE

PROTECTIVE COATINGS



LA RESSOURCE EAU

BS Coatings conçoit et fabrique depuis plus de 70 ans des revêtements de protection anticorrosion de l'acier, de la fonte et du béton.

BS Coatings est un acteur, reconnu, présent tout au long de la chaîne de valeur de l'eau en proposant ses solutions pour les ouvrages et matériels de transport, de stockage, de distribution et de traitement de l'eau potable.

Ses revêtements sont formulés conformément aux exigences sanitaires Européenne et Internationales DGS (France), WRAS (Royaume-Uni), KIWA (Pays-Bas), UBAW270 (Allemagne), BELGAQUA (Belgique), ... et présentent des performances mécaniques et chimiques qui protègent durablement vos investissements.

STOCKAGE, TRANSPORT, DISTRIBUTION



USINE DE TRAITEMENT
ET DE PRODUCTION



RÉSERVOIRS ET
CHATEAU D'EAU



VANNES ET
ACCESSOIRES



CANALISATIONS EN FONTE ET
ACIER POUR LE TRANSPORT



®

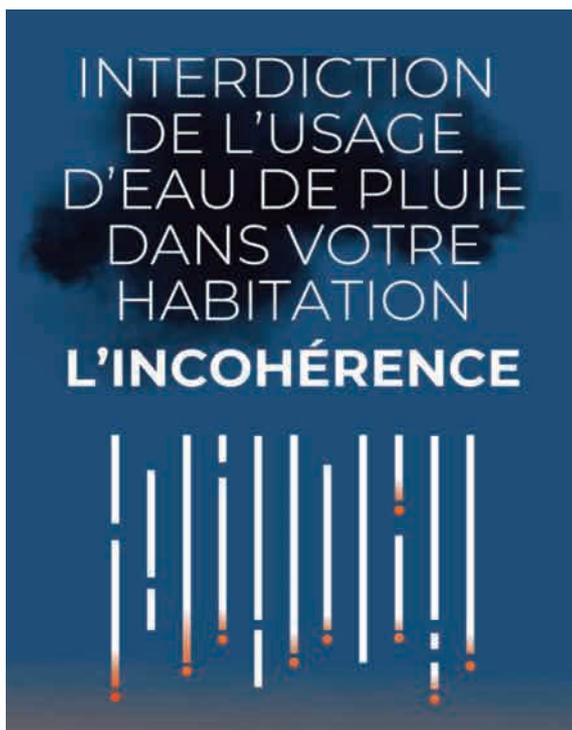
EJ vient de célébrer son 140^e anniversaire !

Des débuts en 1883 jusqu'à aujourd'hui, EJ reste une entreprise familiale engagée en faveur de la sécurité.

En l'honneur de cet engagement, chaque année est organisée une journée mondiale de la sécurité sur chacun des sites à la date anniversaire, le 8 novembre. Cette année, la journée de la sécurité se base sur la sécurité des produits, des processus et du personnel.

Découvrez ce que l'équipe EJ dit à propos de cette journée sur le site ejco.com/fr/fr/. ■

Eau de pluie, eaux usées décret n°2023-835 pourquoi l'IFEP fait-il appel au conseil d'Etat ?



Depuis sa parution, le décret sur les eaux usées traitées et les eaux de pluie a ouvert la voie à de nombreuses réactions et interprétations sur la possible interdiction de l'utilisation de l'eau de pluie dans les toilettes.

Véritable retour en arrière, il semble mettre en péril 15 ans de travail des acteurs du secteur pour en faire une pratique durable et responsable. En tant qu'expert en ce domaine, notre syndicat créé en 2007 fait face à de nombreuses sollicitations de professionnels et particuliers très inquiets et se voit contraint de porter un recours contentieux devant le Conseil d'État pour contester ce décret qui semble aller à contresens des défis de l'urgence climatique.

Découvrez les communiqués de presse de l'IFEP et du cabinet Huglo Lepage sur le site ifep.info. ■

Pour répondre à l'urgence du stress hydrique,



la Banque des Territoires double sa capacité de prêts aux collectivités locales en

mobilisant 4 Md€ à horizon 2028

- La rapidité des effets du changement climatique a brutalement mis au premier plan la nécessité d'agir pour économiser la ressource en eau, la protéger, la conserver en quantité et qualité, la réutiliser mais aussi savoir s'en protéger.
- Pour répondre à ce défi d'envergure auquel les collectivités locales doivent faire face, la Banque des Territoires massifie ses engagements en doublant l'enveloppe de prêts, Aquaprêt, soit 4 milliards d'euros d'ici 2028. Cette mobilisation exceptionnelle s'accompagne de l'élargissement de son offre, notamment par la mise en place d'un accompagnement spécifique à l'ingénierie de projets pour accélérer le lancement et le déploiement d'une gestion durable et résiliente de l'eau.
- Ce déploiement massif de moyens, s'inscrit dans le cadre du nouveau Plan stratégique de la Banque des Territoires et plus largement de la feuille de route du groupe Caisse des Dépôts en faveur de la transformation écologique du pays qui prévoit de déployer 100 Md€ d'ici 2028, dont 35 Md€ par la Banque des Territoires.
- Le renforcement de ces moyens contribue également au Plan national pour l'eau, lancé en mars 2023 par le Président de la République et qui vise notamment à réduire d'au moins 10 % nos prélèvements en eau d'ici 2030.

Pour **Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires** : « L'eau est une ressource essentielle mais elle n'est pas infinie. Les récents événements nous l'ont cruellement rappelé. J'ai donc souhaité que la Banque des Territoires s'engage plus encore aux côtés des élus locaux en doublant les moyens de financement, pour accélérer le développement de leurs projets, quelle que soit leur taille, afin d'économiser, de protéger et de conserver la qualité de l'eau sur tout le territoire. »

Une offre de prêt adaptée aux besoins de financement spécifiques des collectivités locales

La Banque des Territoires est devenue au fil du temps, et plus encore depuis 2018, un des principaux financeurs du « petit » cycle de l'eau¹. Ainsi, dans le prolongement des premières Assises de l'eau, elle s'est engagée aux côtés des collectivités en créant **Aquaprêt, un prêt spécifique** qui lui permet d'accompagner des projets complexes et financièrement très lourds. D'une durée pouvant aller jusqu'à 60 ans, Aquaprêt, indexé sur le Taux du Livret A + 0,4%, permet de réduire significativement l'impact à court terme de ces projets sur les finances locales en préservant la capacité d'endettement des collectivités pour mener d'autres projets (développement des mobilités décarbonées, aménagement du territoire, rénovation des logements sociaux...), limitant ainsi la répercussion des coûts sur la facture des usagers. En effet, la durée d'Aquaprêt correspond à celle des amortissements techniques.

Ces prêts permettent de financer tous les types de projets liés au « petit » et au « grand » cycle de l'eau : sécurisation des approvisionnements, diminution des fuites sur les réseaux, protection des nappes, diminution de la pollution, réutilisation des eaux usées traitées, etc. Entre 2019 et 2022, ce sont 805 projets qui ont été financés pour un montant de 915 millions d'euros de prêts et 212 pour plus d'un milliard d'euros sur la seule année 2023.

A titre d'exemples :

- L'interconnexion entre l'usine de production d'eau potable de la Nive à Anglet et l'usine de production d'eau potable d'Helbarron à Saint-Pée-sur-Nivelle pour un montant de 3 millions d'euros ;
- La rénovation des réseaux d'eaux usées de la croisette à Cannes pour 12,5 millions d'euros ;
- La rénovation des réseaux d'eau de Grand Paris Est en vue de Paris 2024 pour 16 millions d'euros ;
- La construction d'une usine d'eau potable à Fougères pour 19 millions d'euros ;

En complément d'Aquaprêt, une palette d'outils pour accompagner et faciliter le travail des collectivités

Consciente de la complexité de la mise en œuvre de ces projets et du besoin de simplifier les démarches, la Banque des Territoires propose désormais une offre complète, élargie à l'ingénierie et à l'accompagnement en fonds propres ainsi qu'à la consignation des installations classées pour la protection de l'environnement ou des zones de protection de la ressource en eau et enfin aux outils numériques d'aide à la décision.

Avec **15 millions d'euros de crédits d'ingénierie** mobilisables sur la période 2024-2028, la Banque des Territoires, en bonne coordination avec les agences de l'eau, apporte son appui aux collectivités pour réaliser les diagnostics territoriaux nécessaires à la prise de décision.

Au-delà de son rôle de prêteur, la Banque des Territoires propose également son expertise d'**investisseur** avisé aux entreprises locales dédiées à la gestion et /ou au portage patrimonial des infrastructures du « petit » cycle de l'eau et les accompagne dans leur gouvernance. Elle investit par ailleurs au capital d'entreprises publiques locales qui œuvrent sur le grand cycle de l'eau.

Plus largement le groupe Caisse des Dépôts dispose d'un levier historique de **consignation environnementale** pour assurer les garanties financières des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), mobilisable en particulier pour les projets de stations d'épuration, et encore de consignation expropriation et préemption pour assurer la protection du foncier sur les zones de captage.

Elle propose aussi depuis juillet dernier, au travers du collectif **Aquagir** un **parcours complet et sans rupture - de la mise à l'agenda à la mise en œuvre - pour faciliter la prise de décision et le passage à l'action des collectivités**. Conçu avec de nombreux partenaires publics et privés (Association nationale des élus des bassins - ANEB, Bureau des recherches géologiques et minières - BRGM, Cercle Français de l'Eau - CFE, France Water Team, Union des Industriels de l'Eau - UIE), Aquagir permet de répondre aux différentes problématiques des collectivités quel que soit le stade des projets : sensibilisation, partage de connaissances et de bonnes pratiques, offres de formation, d'ingénierie, de financement et place de marché de solutions pour aller jusqu'à la mise en œuvre.

Enfin la Banque des Territoires développe **Aquasens, un outil numérique innovant** pour faciliter la prise de décision des élus et mieux intégrer l'enjeu de l'eau dans les politiques publiques.

A partir des principaux indicateurs sur l'état de la ressource en eau (qualitatif et quantitatif), l'analyse des risques et de l'impact du changement climatique sur la ressource, Aquasens fournira aux collectivités, en un même endroit et de manière consolidée, un état des lieux de leur situation sur les principaux enjeux clés liés à l'eau (par exemple : impact de l'évolution de la ressource sur la répartition par usage et l'aménagement du territoire, évaluation de la qualité des eaux, meilleure anticipation des risques inondation et sécheresse). Et l'articulation avec Aquagir permettra de faciliter le passage à l'action des collectivités.

Projet majeur d'intérêt général qui sera déployé au national en 2025, il associera l'ensemble des acteurs clés (ministères, agences de l'eau, office français pour la biodiversité - OFB, Amorce, Cerema). ■



Chiffres clés de l'accompagnement des projets des collectivités locales par la Banque des Territoires

1,2 Md€ de prêts Aquaprêt octroyé depuis le début 2023 (vs 915 M€ entre 2019 et 2022)

1 017 projets bénéficiaires d'Aquaprêt depuis 2019

306 863 € engagés en ingénierie en appui des collectivités territoriales depuis le début 2023 ;

15 180 visiteurs, 183 offreurs de solutions répertoriés et 107 collectivités inscrites depuis le lancement de la plateforme aquagir.fr en juillet 2023.



KANTUM

NOUVEAU REGARD TRAFIC MODÉRÉ



La naissance ———
——— d'une légende



SOVAL
DEPUIS 1932

www.soval.fr



Victoire pour les industriels français et européens des canalisations en fonte face à la concurrence déloyale en provenance d'Inde

La Commission Européenne a publié le 23 novembre dernier son nouveau « Règlement d'Exécution » instituant un droit antidumping définitif sur les importations d'Electrosteel, le producteur indien de canalisations.

- ITEA et UIE saluent la décision courageuse de la Commission européenne pour ce nouveau règlement d'exécution (UE) 2023/2605 du 22 novembre 2023 signé par Ursula Von Der Layen instituant des droits antidumping définitifs sur les importations de tubes et de tuyaux en fonte ductile (également dénommée « fonte à graphite sphéroïdal ») originaires de l'Inde.
- Cette décision historique qui met fin à la naïveté européenne est une très bonne nouvelle pour les industriels français et européens victimes de la concurrence déloyale en provenance d'Inde. C'est un changement de cap majeur pour l'ensemble des acteurs de la filière française de l'eau.
- Nous saluons aussi le sérieux de la très longue enquête de la Commission qui lui a permis de juger des « renseignements faux ou trompeurs » qui avait été communiqués (point 149/208 et 209) afin de minorer les marges de dumping.

Extraits :

3.4.1.7.

Conclusion (149)

Compte tenu des éléments de preuve substantiels détaillés ci-avant à la section 3, la Commission a jugé qu'ECL avait fourni des renseignements faux ou trompeurs afin de sous-estimer le poids net du métal utilisé pour le calcul de sa marge de dumping de telle sorte que celle-ci soit plus faible.

3.5.5.

Conclusion (208)

La Commission a examiné en détail tous les arguments des parties et tous les éléments figurant dans le dossier. Elle a maintenu sa position selon laquelle ECL avait fourni des renseignements faux ou trompeurs, au sens de l'article 18, paragraphe 1, deuxième alinéa, du règlement antidumping de base, afin de sous-estimer le poids net du métal utilisé pour le calcul de sa marge de dumping de telle sorte que celle-ci soit plus faible. Par conséquent, les données ne pouvaient pas servir de base au calcul d'une nouvelle marge de dumping pour la société. Comme expliqué à la section 3, les autres données proposées par ECL ne pouvaient pas non plus être utilisées à cette fin.

(209)

Compte tenu de ce qui précède, la Commission s'est trouvée dans l'obligation de ne pas tenir compte des informations fournies par ECL dans leur intégralité et de recourir aux données disponibles pour établir ses conclusions finales relatives au dumping concernant le requérant.

Communiqué de presse disponible sur itea.info. ■

Des solutions pour renforcer l'autonomie énergétique des territoires



PRODUIRE DE L'ÉNERGIE RENOUELABLE À PARTIR DE L'EAU USÉE

Energido™, valorise la chaleur issue de l'assainissement pour chauffer ou refroidir les installations de traitement d'eau.



Sur la station d'épuration de Banneuil en France, 100 % des locaux sont chauffés grâce à Energido™.



PRODUIRE DU BIOMÉTHANE À PARTIR DES BOUES D'ÉPURATION

MemGas™, purifie le biogaz issu des boues pour produire du biométhane réinjectable dans le réseau de gaz.



À Cagnes-sur-mer, 5500 foyers sont chauffés au biométhane produit par la station d'épuration.



OPTIMISER LES PROCESS DE L'EAU GRÂCE À L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Hubgrade, analyse en continu des données process, agit sur la consommation d'énergie et optimise le fonctionnement des installations.



Hubgrade peut réduire jusqu'à 30 % l'énergie utilisée pendant le processus de traitement.



POUR EN SAVOIR PLUS

Eau potable et eaux de process

Un fabricant au service de la désinfection de l'eau depuis plus de 60 ans

PROMINENT France
est présent au
POLLUTEC de Lyon
du 10 au 13 octobre 2023
Hall 6, Allée G, Stand 102



Générateur d'ozone



Générateur de chlore
par électrolyse du sel



Générateur de
dioxyde de chlore



Système de dosage
de chlore gazeux



Générateur de
rayons UV

Nos solutions de traitement de l'eau sont basées sur la connaissance des métiers de nos clients.

Nous vous apportons le conseil de notre bureau d'étude et de nos experts, un service pendant la mise en œuvre de nos équipements, un service après-vente globale à partir des 55 filiales du groupe.

Experts in chem-feed and water treatment

Contact

8, rue des Frères Lumière - CS 90039 Eckbolsheim - 67038 Strasbourg Cedex 2
Tél : 03 88 10 15 10 - E-mail : contact-fr@prominent.com

www.prominent.fr

ProMinent[®]

DES CAPACITÉS D'INTERVENTION MUSCLÉES FACE AU DÉFI CLIMATIQUE



Depuis 2018 - et en particulier l'an dernier, marqué par une sécheresse historique - le bassin Adour-Garonne a pu mesurer concrètement l'intensification du réchauffement climatique et l'ampleur de ses impacts. Cette situation a conduit le comité de bassin et l'Agence de l'eau à renforcer les moyens d'action pour répondre à

l'urgence des défis à relever, en accélérant notamment la mise en œuvre de solutions adaptées sur les territoires. Le point avec Alain Rousset, président du comité de bassin Adour-Garonne, et Guillaume Choisy, directeur général de l'agence de l'eau.

Comment s'est passé l'été 2023 sur le bassin Adour-Garonne ? Quels enseignements ont été tirés de l'été 2022 pour pallier la pénurie de la ressource ?

Alain ROUSSET : L'année 2022 a entraîné une prise de conscience générale sur la fragilité de la ressource en eau. Dans notre bassin, elle a tristement battu tous les records avec plus de 400 communes en tension d'alimentation en eau potable, la moitié de nos cours d'eau en assec, des pertes de rendement agricole atteignant de 30 à 40 % en grandes cultures et l'ensemble des 26 départements du bassin sous arrêtés de restriction...

Les prévisions puis les températures caniculaires de l'été 2023, nous ont obligés à une extrême vigilance. A l'heure du bilan, on constate toutefois que les pluies de juin et les orages estivaux ont permis une moindre mobilisation des stocks, ainsi que des mesures de restriction moins étendues et moins intenses qu'en 2022. Mais, à l'échelle du globe, l'année 2023 bat tous les records en nombre de phénomènes extrêmes et les scientifiques nous le disent, ces phénomènes vont localement s'intensifier à l'avenir.

Guillaume CHOISY : Pour les acteurs de l'eau, l'été 2022 a constitué une crise d'une ampleur inédite. Nous avons pu la traverser en évitant des ruptures majeures d'alimentation en eau potable, grâce à la mobilisation exceptionnelle des services de l'Etat, des collectivités, des gestionnaires hydroélectriques et de l'ensemble des parties prenantes du bassin. Ensemble, nous avons poursuivi notre travail dans l'intervalle entre les étiages 2022 et 2023. Nous avons renforcé notre organisation autour des 4 principaux axes de la gestion de crise : observer, prévoir, agir et contrôler.

Dès le printemps, nous avons, par exemple, communiqué autour des prévisions météorologiques saisonnières, notamment auprès des agriculteurs pour les inciter à choisir des cultures d'été moins gourmandes en eau. L'Agence a également poursuivi le travail de sécurisation de l'alimentation en eau potable des communes en tensions en 2022.

Quelle est votre stratégie à long terme ?

Alain Rousset : La survenue de ces premiers épisodes extrêmes, l'actualisation de nos connaissances sur le changement climatique et le constat de son accélération, tout nous invite à massifier notre action.

Toutefois, le comité de bassin n'avait pas attendu ces épisodes frappants pour se saisir de l'enjeu du changement climatique. Dès 2018, notre bassin a adopté un Plan d'adaptation au changement climatique qui posait un diagnostic clair : le risque du creusement de notre déficit hydrique à hauteur de 1,2 milliard de m³ en 2050, si rien n'est fait. Ces prévisions ont guidé notre action. Au travers d'un mix de solutions, nous avons projeté une trajectoire d'adaptation de nos territoires. C'est ainsi que nous avons appelé l'ensemble des collectivités à accélérer leurs montages de projets d'adaptation avec deux objectifs : reconquérir la qualité de l'eau et sécuriser les usages en quantité.

Aujourd'hui, les résultats sont là. Le nombre d'opérations soutenues a augmenté de + 20% par rapport à l'année dernière à la même époque et a créé un besoin d'investissements excédentaires de plus de 32 millions d'€.

C'est un signal qui nous montre que les collectivités et décideurs sont au rendez-vous de la transition. Face à ces besoins accrus, le comité de bassin a, lui aussi, pris toutes ses responsabilités. Le Plan eau a eu un effet levier ouvrant la voie à une refonte de la fiscalité de l'eau. Engagés dans un Pacte de confiance entre acteurs du bassin et l'Etat, nous avons pu nous doter d'une stratégie fiscale ambitieuse et bénéficier de nouvelles recettes.

Guillaume CHOISY : Le plan eau est une des pierres fondatrices de la planification écologique impulsée par le Président de la République. Il ouvre la voie au renforcement des moyens d'intervention des Agences qui permettront de financer des projets indispensables pour préparer l'avenir face à la moindre disponibilité de l'eau. Avec ces moyens supplémentaires, une mobilisation de tous, collectivités territoriales, institutionnels et bien sûr l'Agence de l'eau, sera déterminante. C'est le cas à l'égard des acteurs de l'eau que nous devons accompagner dans la mise en œuvre de projets ambitieux, efficaces et éclairés par la connaissance que nous avons aujourd'hui des défis environnementaux ; à l'égard de nos concitoyens qui attendent des résultats sur les territoires, mais que nous devons également accompagner dans des changements majeurs. Des fondamentaux d'actions qui s'incarneront dans notre 12^e programme 2025-2030.

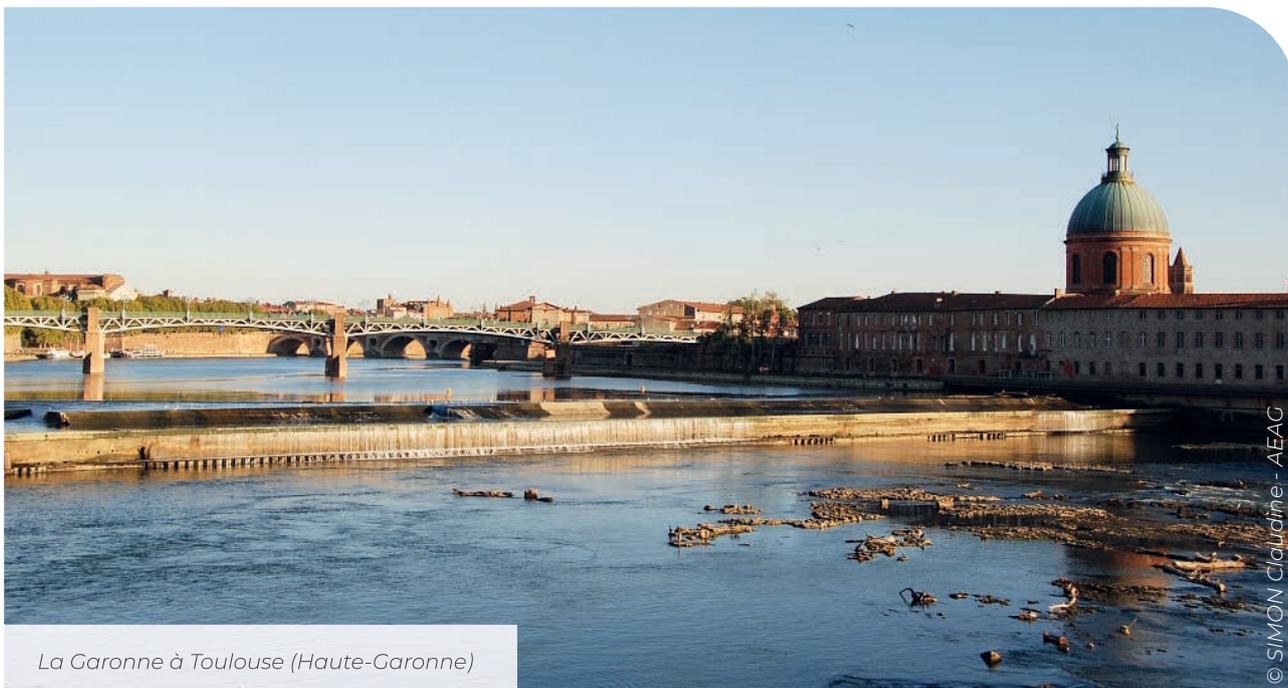


« Nos connaissances sur le changement climatique, le constat de son accélération... Tout nous invite à massifier notre action. »



La plaine agricole de la Dordogne en aval de la bastide de Domme (Dordogne)

© BARTHE Pierre - AEAG



La Garonne à Toulouse (Haute-Garonne)

Notre accompagnement sera également renforcé sur les volets de l'adaptation et de l'atténuation du changement climatique, le développement des solutions fondées sur la nature, la massification de la transition agroécologique, la préservation de la biodiversité aquatique, la lutte contre les pollutions diffuses et les nouveaux polluants, la sécurisation des usages et des milieux, dont bien sûr l'accès à l'eau potable...

Comment allez-vous mettre en œuvre l'effort de sobriété de 10 % édicté par le Plan eau ?

Alain ROUSSET : Au regard des enjeux liés au changement climatique, une stratégie d'investissements qui ne serait pas adossée à une stratégie de sobriété serait vouée à l'échec. C'est la raison pour laquelle le comité de bassin, en déclinaison du Plan eau, a adopté à l'unanimité un objectif global de 10% d'économies à horizon 2030, pour tous les usages.

Afin que cet objectif de sobriété se déploie sur l'ensemble du bassin, nous avons mandaté les commissions territoriales pour qu'elles consolident des trajectoires de sobriété dans leurs stratégies locales, en déclinaison du SDAGE et des SAGE. Ces objectifs d'économie d'eau fixés seront intégrés dans les feuilles de route des établissements publics territoriaux de bassin.

Guillaume CHOISY : L'Agence accompagnera cet effort de sobriété dans les territoires. Un appel à projets "Économie et efficacité de l'eau", lancé en mai 2023, permettra d'accompagner l'ensemble des acteurs engagés dans une démarche de sobriété, et tout particulièrement les collectivités. ■



Chiffres clés

1,2 milliard de m³ d'eau en 2050 (-250 millions de m³ actuellement).

10% de réduction globale de prélèvements sur le bassin à horizon 2030 (objectif de la stratégie de sobriété).

100 millions d'euros supplémentaires pour faire face à l'accroissement des besoins.

NOTRE ENGAGEMENT

PROPOSER DES SOLUTIONS DÉCARBONÉES ADAPTÉES À LA CONSTRUCTION DU MONDE DE DEMAIN

ELYDAN OBTIENT
LA CERTIFICATION ISCC+



Spécialiste des tubes, canalisations en PE et gaines PP pour les TP, le bâtiment et l'irrigation, Elydan obtient la certification ISCC+. Ce standard international de durabilité atteste la valorisation des matières premières d'origine végétale ou issues du recyclage dans sa production. Cette certification permet à Elydan de proposer une offre décarbonée à valoriser dans leurs marchés, auprès des donneurs d'ordres, prescripteurs et utilisateurs finaux.

Pour Elydan, la certification ISCC+ garantit à ses clients l'utilisation et la parfaite traçabilité de matières premières d'origine non fossile jusqu'au processus de transformation. Fruits d'un cycle vertueux, ces matières premières peuvent être soit : biosourcées (Bio), issues d'un recyclage chimique ou mécanique de déchets industriels (Circular) ou issues de déchets industriels végétaux (Bio-Circular).

Contactez votre interlocuteur commercial : elydan.eu/vous-avez-un-projet-chantier/



www.elydan.fr



elydan

Vos projets nous inspirent

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE :

Répondre aux enjeux d'une décennie décisive

Adopté en 2018, le Plan d'adaptation au changement climatique (PACC) du bassin Adour-Garonne intégré dans le SDAGE 2022-2027 a fait l'objet d'un complément en 2023. Celui-ci a permis d'intégrer les dernières connaissances scientifiques et d'effectuer un point d'étape.

A la suite de la demande portée par le ministère de l'écologie dans le cadre du plan Eau, le comité de bassin a examiné le complément au PACC du bassin en octobre dernier. Il comprend une mise à jour des connaissances scientifiques, notamment les données et enjeux issus des derniers travaux du GIEC¹, ainsi qu'un point d'étape recensant les actions engagées pour l'adaptation et indiquant les perspectives de travail à l'échelle du bassin.

Un virage à prendre dès maintenant

Le changement climatique représente un défi majeur et urgent pour le bassin Adour-Garonne. En témoignent les prévisions concernant le déficit d'eau actuel et à venir : compris actuellement entre 200 et 250 millions de m³ par an en période d'étiage, il pourrait atteindre 1 voire 1,2 milliard de m³ en 2050. D'où la nécessité de s'adapter au plus vite en effectuant des transformations



© ESTRADÉ Robert - AEAG

La Garonne en période d'étiage à Toulouse (Haute-Garonne)

¹ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat



Zone Humide à Mornac-sur-Seudre (Charente-Maritime)

structurelles et en modifiant les comportements. « Selon le GIEC, la décennie 2020-2030 est absolument décisive pour l'adaptation comme l'atténuation² », explique Vincent Marquet, expert en recherche et prospective à l'agence de l'eau Adour-Garonne. « Nous avons une fenêtre pour nous adapter, afin d'éviter de se retrouver dans des scénarios de nature à compromettre nos usages, notre qualité de vie et nos écosystèmes. Si nous ne prenons pas ce virage à temps, nous ne serons pas assez efficaces et les coûts pourraient devenir exorbitants ».



Sécheresse hivernale au lac de Montbel (Ariège) : vue sur l'écrêteur, évacuateur de crue de type puits

Faire bouger les lignes

L'adaptation au changement climatique se traduit par une combinaison de solutions, englobant solutions fondées sur la nature, aménagements, ainsi que des transformations dans les modes de production et de consommation. A ce titre, le comité de bassin Adour-Garonne a d'ores et déjà adopté une stratégie de sobriété qui prévoit une réduction globale de prélèvements de 10% d'ici 2030, avec la contribution de tous les usages (eau potable, agricole, industriel). Cette stratégie constitue une étape importante pour l'adaptation.

Vérifier la bonne trajectoire d'adaptation du bassin

Les solutions identifiées pour faire face au changement climatique figuraient déjà dans le PACC de 2018. L'enjeu est à présent de mieux connaître leur efficacité, s'assurer de leur mise en œuvre et vérifier que la trajectoire d'adaptation à l'échelle du bassin correspond bien à une baisse des vulnérabilités.

A ce titre, 25 indicateurs du tableau de bord du SDAGE/PACC permettent d'effectuer le suivi du PACC, sur les plans quantitatif et qualitatif. Au-delà de ces mesures, la Trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC), basée sur le scénario d'une France à +4°C en 2100 et de nouvelles données issues de l'étude Explore 2, permettra à l'agence Adour-Garonne d'établir de nouvelles cartes de vulnérabilité à l'échelle fine des bassins versants de gestion. Il s'agira aussi d'accompagner les territoires pour intégrer ces enjeux, avec des outils adaptés. ■

115 actions engagées depuis 2018

Sur les 118 mesures figurant dans le PACC de 2018, 110 d'entre elles sont déjà engagées.

L'Entente pour l'eau, qui mobilise l'agence de l'eau, les deux régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine et l'Etat, a été créée pour porter des projets de manière concertée sur l'ensemble du bassin. Dans le cadre du plan stratégique de retour à l'équilibre quantitatif 2021-2027, chaque Etablissement public de bassin (EPTB) est chargé d'identifier des actions/les volumes d'eau susceptibles d'être économisés ou créés. Sur le modèle de Garonne 2050, de nouvelles perspectives ont été effectuées par bassin de gestion. Objectif : organiser les différentes solutions du PACC en fonction de leur efficacité et de leur réversibilité.



Chiffres clés

65% des aides de l'agence consacrées à l'adaptation climatique en 2022 (57% en 2019, 50% selon les objectifs de 2018).

850 millions de m³ d'eau à mobiliser dans le cadre du plan stratégique de retour à l'équilibre quantitatif 2021-2027.

² L'adaptation correspond au processus d'ajustement au climat réel ou prévu, et à ses effets, afin d'atténuer les dommages ou d'exploiter les opportunités bénéfiques ; l'atténuation à réduire l'émission des gaz à effet de serre (décarbonation de l'économie, changement des habitudes de production, de consommation...) et à augmenter les puits de gaz à effet de serre.

LES TERRITOIRES, MOTEURS DES POLITIQUES D'AVENIR POUR LE BASSIN

Depuis 2020, le bassin Adour-Garonne accélère la mise en place d'une approche territoriale et transversale à l'échelle des sous-bassins, au sein des huit commissions territoriales. Des travaux menés au plus proche du terrain, qui favorisent la construction de stratégies globales efficaces au niveau du bassin.

A la suite des Assises de l'Eau en 2019, le préfet de bassin a missionné tous les préfets coordonnateurs de sous-bassins pour piloter des stratégies territoriales avec les secrétariats techniques locaux (STL)¹ - une spécificité d'Adour-Garonne. Construites au sein des commissions territoriales qui regroupent les principaux partenaires du territoire², ces stratégies s'appuient sur l'identification des enjeux des territoires, notamment au regard des objectifs définis à l'échelle du bassin Adour-Garonne, et des projets locaux existants sur la gestion de l'eau. L'objectif est de déboucher ensuite sur des stratégies d'actions adaptées au sous-bassin, partagées par tous les acteurs.

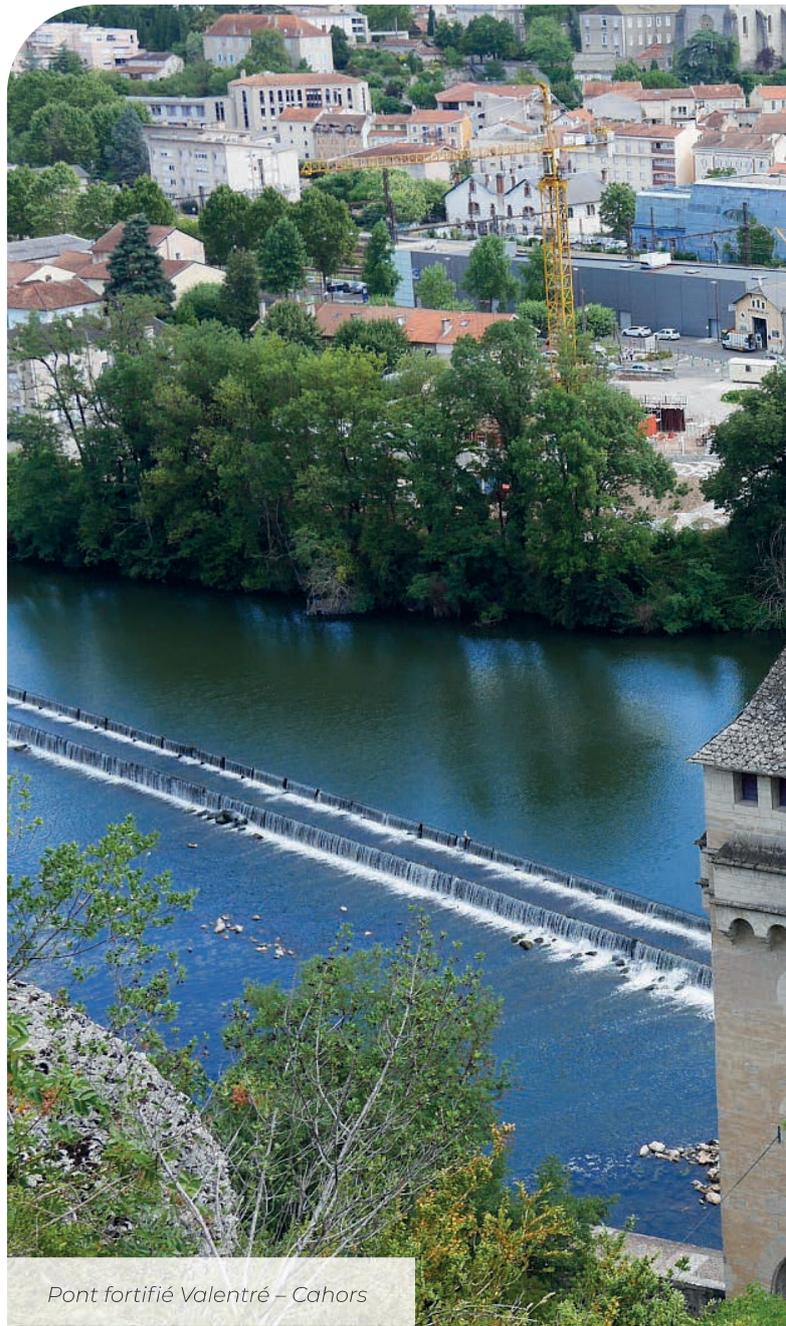
Des politiques de gestion plus efficaces

Aujourd'hui, ce type d'approche s'impose : « *En raison de l'extrême diversité des territoires, une approche homogène sur l'ensemble du bassin n'est plus adéquate ; celle-ci doit être au contraire la plus territorialisée possible* », confirme Gilles Croizé-Pourcelet, directeur adjoint PEPPER (Planification, Evaluation, Programme, Prospective, Etudes, Recherche) à l'agence de l'eau Adour-Garonne. « *Il ne s'agit plus comme avant de décider les stratégies au niveau du bassin pour décliner le Schéma directeur de l'aménagement et de la gestion des eaux (SDAGE), mais de construire des stratégies en faisant remonter les données et enjeux des territoires* ».

Un partage des connaissances

Les avantages de construire une stratégie avec les commissions territoriales sont multiples : la connaissance de l'ensemble des projets, le partage des bonnes pratiques, l'identification des réussites et des freins, l'émergence de projets nouveaux, et à la clé, l'obtention d'un consensus sur la stratégie. Cette démarche relativement récente bouscule les habitudes mais s'installe progressivement : « *Elle suppose que les différents acteurs échangent et fassent connaître leurs projets. Pour qu'ils se l'approprient encore davantage, il*

faut du temps et continuer à faire preuve de pédagogie. Le bassin s'y prête : nous avons de nombreux SAGE qui constituent un bon niveau de dialogue. »



L'AGROÉCOLOGIE, UN ATOUT MULTICARTE

Limitation voire suppression des intrants, diversification des cultures, présence d'arbres et de haies... Les pratiques agroécologiques jouent un rôle majeur pour l'adaptation et l'atténuation du changement climatique. Une solution sur laquelle misent depuis plusieurs années les acteurs du bassin.

L'agroécologie met en œuvre un certain nombre de pratiques qui relèvent de plusieurs principes : la réduction voire la suppression du travail du sol, la « couverture » du sol par des végétaux, le réaménagement de haies et de bosquets d'arbres dans les parcelles, la diversification des cultures et l'allongement des durées de rotation¹. La combinaison de ces diverses pratiques est bénéfique à plus d'un titre. A la clé : une amélioration des sols et des milieux qui permet de limiter l'utilisation d'intrants et de pesticides, un meilleur stockage du carbone, un territoire plus résilient en cas d'événements climatiques extrêmes.

Des réponses aux grands défis de la transition écologique

Les agriculteurs font face à d'importants enjeux - en particulier l'appauvrissement des sols en nutriments

et l'érosion- auxquels les pratiques agroécologiques apportent des solutions. « *Un sol moins labouré, planté d'arbres et de haies, c'est une terre stabilisée, plus riche en matières organiques, où toute une biodiversité peut se développer* », explique Marie Fröchen, Chargée de mission Agriculture à l'agence de l'eau Adour-Garonne. « *Elle nécessite aussi moins d'intrants et facilite, en cas d'usage, leur dégradation, limitant ainsi le risque de contaminer les cours d'eau.* » Face au déficit hydrique, l'agroécologie est également un atout majeur dans la mesure où elle permet de restaurer les fonctionnalités des milieux et de ralentir le cycle de l'eau.

Un programme dédié pour étudier les impacts

Piloté par l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement



Agroforesterie et élevage bovin dans le Gers

© CANET Alain - APS2 / A.E.G.

¹ 6 à 8 ans (2 à 3 ans en agriculture conventionnelle)



© BOURGADE Emilie - AP32/AEAC

Parcelles de vigne en agroforesterie à Lagardère (Gers)

(INRAE), financé par l'agence de l'eau Adour-Garonne et la Région Occitanie avec l'appui de 22 partenaires techniques et financiers², BAGAGES (Bassins Adour-Garonne: quelles performances des pratiques AGroEcologiqueS) a été mené sur la période 2016-2020. Son objectif : faire le point sur les pratiques et connaître leurs impacts, à l'échelle d'une parcelle, d'une exploitation agricole et à l'échelle des bassins versants -déterminer si les pratiques agroécologiques peuvent permettre de mieux gérer les flux d'eau et d'améliorer la qualité de la ressource, tout en garantissant la rentabilité économique des exploitations.

Les conclusions apportées ont confirmé le rôle positif de l'agroécologie : augmentation de la capacité de rétention à hauteur de 10% à 15% et 2 à 3 fois plus de capacité d'infiltration de l'eau dans les sols.

BAGAGES 2 (2024-2027), en cours d'élaboration, apportera des compléments concernant les impacts hydrologiques sur les bassins versants et d'autres pratiques agroécologiques.

Le Pacte pour coordonner tous les projets

BAGAGES2 répond à l'ambition du Pacte d'engagement 2022-2027 pour une transition agroécologique sur le bassin Adour-Garonne, dont il constitue un des projets phares en matière de recherche. Regroupant les deux Régions, les Directions régionales de l'agriculture et de la forêt (DRAAF), les coopérations agricoles régionales, les deux Chambres régionales d'agriculture et l'INRAE, le Pacte vise les objectifs de qualité (baisse généralisée des teneurs en nitrates et pesticides) et de quantité (réduction du déficit hydrique) de la ressource. Il a également pour objectif de soutenir une agriculture qui préserve l'environnement, tout en étant productive.

Les programmes BAGAGES et les autres projets identifiés dans le cadre du Pacte (accompagnement des conseillers et des agriculteurs, développement de filières, etc), contribueront à définir les objectifs de transition agroécologique ainsi que la trajectoire à suivre. ■



Chiffres clés

2,5 millions d'euros de financement de l'agence de l'eau pour BAGAGES 1 (50% du projet).

+ 10% à 15% d'augmentation de la capacité de rétention d'eau grâce aux pratiques agroécologiques.

2 à 3 fois plus de capacité d'infiltration de l'eau dans les sols.

2 fois plus de financement pour l'agriculture dans le 12^e programme d'intervention en cours d'élaboration.

² Plusieurs laboratoires (INRAE Toulouse, Cesbio), instituts techniques (Arvalis), associations de réseaux d'agriculteurs, les Chambres régionales et départementales d'agriculture, quelques coopératives agricoles.

Sarah El Haïry , secrétaire d'Etat chargée de la Biodiversité, et l'association AMORCE lancent le « Défi Sobriété -10% d'Eau » à destination des collectivités territoriales

Tirant les enseignements de la sécheresse de l'été 2022 qui a perduré à l'hiver 2023 avec de lourdes conséquences sur nos ressources en eau, l'ensemble des parties prenantes ont appelé dans le cadre du « Plan Eau » à une stratégie nationale en matière de sobriété pour l'eau. Ainsi, l'objectif de réduction de 10% des prélèvements nationaux d'ici 2030 a été annoncé par le Président de la République, le 30 mars dernier, et vise à mobiliser tous les usagers.

Certaines collectivités ont déjà démontré leur ingéniosité et leur volontarisme en réduisant substantiellement la consommation d'eau de leur patrimoine ou de leurs services publics. Elles montrent **ainsi l'exemple par des actions efficaces, face à l'urgence d'agir en faveur de la sobriété hydrique dans les prochaines années.**

Pour **mobiliser massivement les collectivités, diffuser les bonnes pratiques territoriales et créer une dynamique nationale en faveur de la préservation quantitative de la ressource en eau**, Sarah EL HAÏRY, secrétaire d'Etat chargée de la Biodiversité et l'association AMORCE ont lancé aujourd'hui à Châteauroux le « Défi Sobriété -10% d'Eau » dès 2025 à destination des collectivités territoriales.

Sarah EL HAÏRY, secrétaire d'Etat auprès de Christophe BECHU, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, chargée de la Biodiversité, a déclaré : « *Notre ressource en eau est précieuse. Le Plan Eau vise à engager une dynamique de sobriété à l'échelle des territoires avec l'ensemble des parties prenantes. Les services publics, en montrant l'exemple, peuvent jouer un rôle moteur dans la transition écologique. J'appelle toutes les collectivités volontaires à rejoindre ce défi que nous lançons avec AMORCE.* »

10 actions à mettre en œuvre immédiatement pour relever le défi

Inspiré des solutions issues des territoires, mais aussi des plans territoriaux de sobriété énergétique



appliqués par les collectivités durant la crise énergétique de 2022, le défi proposé aux collectivités se décline en 10 actions immédiates à mettre en œuvre pour réduire leurs prélèvements en eau. Ces actions sont complémentaires et peuvent être adaptées à la spécificité de chaque territoire pour atteindre l'objectif de réduction de 10% des prélèvements, correspondant au cumul des **réductions des consommations d'eau dans leurs bâtiments et services publics, ainsi que les économies d'eau liées à la réduction des fuites des réseaux d'eau**. Ces actions seront détaillées et illustrées par des exemples concrets afin d'outiller les collectivités.

10 actions proposées dans le cadre de ce défi inspirées des territoires :

- 1. Faire le bilan des consommations d'eau de son patrimoine et de ses services publics ;**
- 2. Mobiliser le personnel territorial et s'assurer d'une métrologie fiable ;**
- 3. Identifier et résorber les fuites avant et après compteur du patrimoine public ;**
- 4. Installer du matériel hydro-économe et de récupération d'eau pour tous les équipements publics en commençant par les bâtiments les plus consommateurs ;**

- 5. Optimiser les systèmes d'arrosage et mettre en place une gestion différenciée des espaces verts ;**
- 6. Réduire les consommations d'eau des piscines et autres équipements sportifs ;**
- 7. Economiser l'eau dans les services de nettoyage des espaces publics ;**
- 8. Optimiser les consommations d'eau dans les Services publics d'eau et d'assainissement ;**
- 9. Installer un matériel performant et sensibiliser le public aux économies d'eau dans les Etablissement Recevant du Public (ERP) et dans les établissements scolaires ;**
- 10. Mobiliser les abonnés du service public de l'eau par des campagnes de sensibilisation et la distribution des kits d'économie d'eau.**

Un accompagnement proposé tout le long du défi pour atteindre l'objectif 2025 !

Ce défi s'appuie sur le réseau national d'AMORCE des territoires engagés dans la transition écologique avec le soutien de la Banque des Territoires et des Agences de l'eau.

Un accompagnement continu sera donc proposé à toutes les collectivités volontaires :

Dès maintenant : aux côtés des territoires pionniers de la préservation de nos ressources en eau, chaque collectivité peut s'engager dans ce défi -10%.

Hiver 2024/25 : Un point d'étape sera organisé afin de partager les avancements et expériences de chacun.

Janvier 2026 : Enfin, le bilan sera réalisé lors d'un évènement conviant toutes les collectivités engagées dans le défi.

Châteauroux, première collectivité qui s'engage à relever le défi :

Châteauroux est déjà engagée dans la préservation de la ressource en eau : récupération d'eau de pluie sur les bâtiments municipaux et terrains de sport, nouvelle politique de fleurissement, etc. Une politique qui a permis de réduire sa consommation de près de 11 % depuis 2018. Pour concrétiser son engagement dans le défi, Châteauroux compte aller encore plus loin avec de nouvelles actions (étude pour la récupération des eaux de vidange des bassins du centre aquatique, reconversion d'un ancien bassin incendie en site de pompage pour l'arrosage du patrimoine végétal, etc.). ■



LE COMITÉ DE BASSIN SEINE-NORMANDIE, renforce sa stratégie d'adaptation au changement climatique

Le comité de bassin Seine-Normandie, conscient de l'urgence d'agir face au défi climatique, adopte à l'unanimité, une stratégie d'adaptation du bassin au changement climatique, enrichie et plus opérationnelle que celle adoptée en 2016.

L'adoption survient dans un contexte marqué par une augmentation des événements météorologiques extrêmes et leurs conséquences coûteuses pour notre environnement et nos communautés. Le vote à l'unanimité reflète la détermination du comité de bassin à accélérer la mise en œuvre des transformations essentielles pour accroître la résilience des territoires. La sobriété en eau figure en tête des priorités pour atteindre un objectif majeur du plan eau : réduire les prélèvements d'eau de 10 % d'ici 2030. La stratégie d'adaptation du bassin établit une hiérarchie des solutions, mettant l'accent sur la sobriété pour réduire la demande en eau face au risque de stress hydrique prolongé. Au-delà de la sobriété, elle encourage, dès que possible, l'utilisation de solutions d'adaptation fondées sur la nature, reposant sur les écosystèmes. Les solutions technologiques ou les infrastructures peuvent être nécessaires en complément des deux premières en fonction du contexte et des enjeux locaux. Cette stratégie vise à renforcer la résilience des territoires, impliquant un renforcement de la capacité des systèmes sociaux, économiques et environnementaux à absorber des perturbations significatives. Une attention particulière est accordée au risque de maladaptation, souvent associé à des actions monosectorielles, telles que les infrastructures à court terme, susceptibles d'aggraver les impacts du changement climatique ou de nuire à l'adaptation. « *La solidarité entre les acteurs du bassin est un principe fondamental porté par le comité de bassin. En reconnaissant leur responsabilité commune et leurs intérêts partagés, il est indispensable que les décisions prises par certains acteurs prennent en compte les impacts sur les autres* ». Nicolas Juillet, président du comité de bassin Seine-Normandie.

Les mesures d'adaptation envisagées doivent apporter des bénéfices à la société, quelle que soit l'ampleur des changements climatiques à venir. Dans cette optique, les solutions d'adaptation multifonctionnelles, produisant des impacts positifs sur divers enjeux,

notamment la biodiversité, le bien-être et l'atténuation du changement climatique, doivent être privilégiées. Il revient maintenant aux acteurs locaux de déterminer la meilleure manière de mettre en œuvre cette stratégie sur leur territoire, en tenant compte du contexte local, afin d'accroître la résilience face au changement climatique.

Un appel à intensifier l'adaptation avec les maîtres d'ouvrage et partenaires du bassin Seine-Normandie

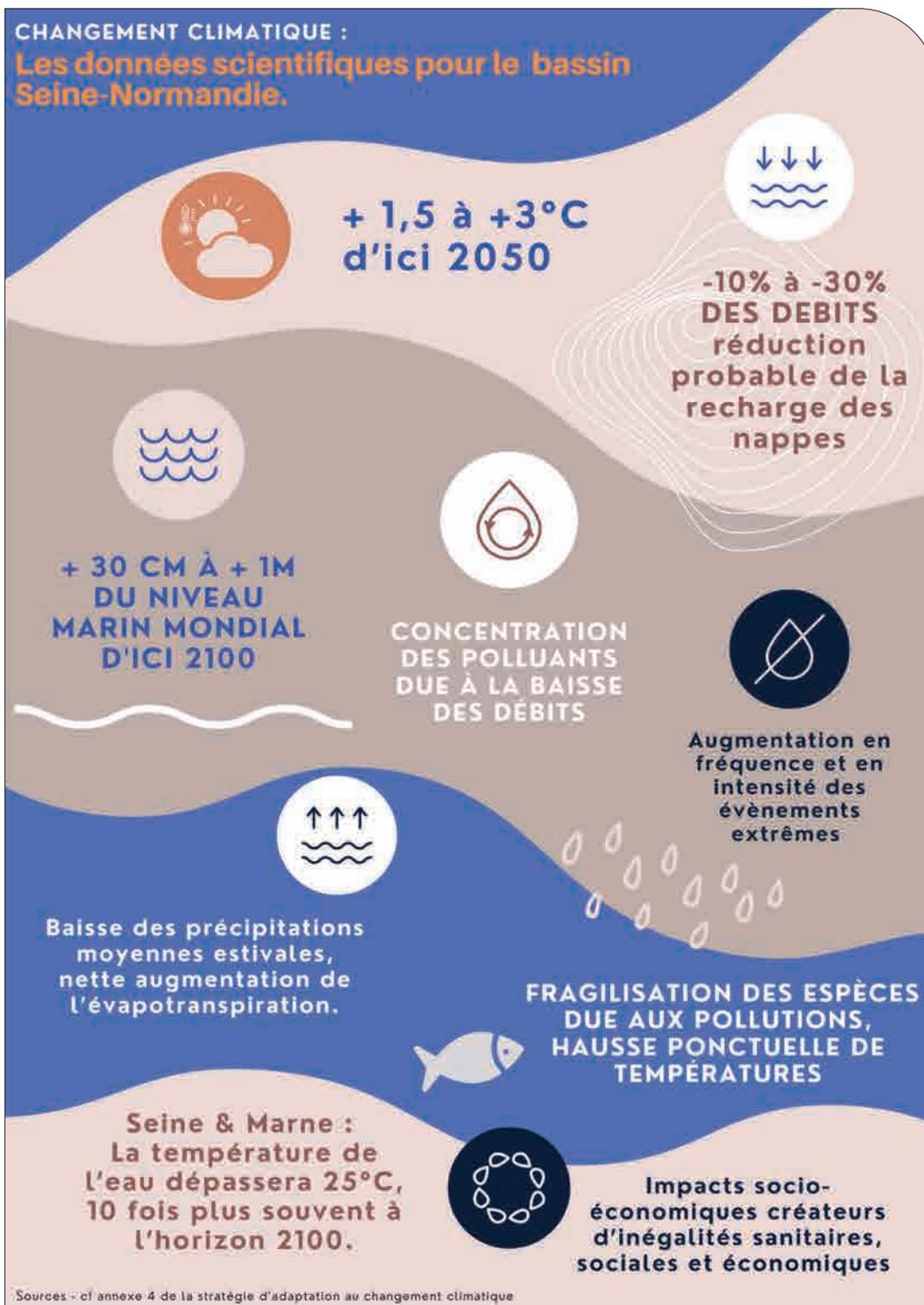
Les réponses opérationnelles retenues s'inscrivent dans la logique suivante, qui découle des principes directeurs de la stratégie et des messages du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) :

- Priorité aux solutions de sobriété afin de réduire la demande en eau face au risque de stress hydrique prolongé.
- Au-delà de la sobriété, opter dès que possible pour des Solutions d'adaptation Fondées sur la Nature reposant sur les écosystèmes.
- En dernier lieu envisager, en complément, et en fonction du contexte et des enjeux locaux, la nécessité de développer des solutions techniques de type infrastructures, sachant que celles-ci peuvent s'avérer coûteuses, nécessitant des matériaux, de l'énergie, un dimensionnement précis peu adapté aux fortes incertitudes, peu réversibles en termes de trajectoire des territoires.

Les mesures opérationnelles sont détaillées par type d'acteurs (collectivités, entreprises, agriculteurs...) en précisant, les bénéfices attendus et les objectifs poursuivis pour chacune des 11 thématiques suivantes :

- Favoriser l'infiltration à la parcelle et végétaliser les villes et villages ;

- Restaurer la connectivité et la morphologie des cours d'eau et des milieux littoraux ;
 - Co-produire des savoirs climatiques locaux et sensibiliser localement à la transformation ;
 - Développer les systèmes agricoles et forestiers durables ;
 - Réduire les pollutions à la source et développer des zones de baignade en milieu naturel ;
 - Viser une baisse des prélèvements et une trajectoire globale de sobriété ;
 - Sécuriser l'approvisionnement en eau potable ;
 - Agir face à la montée du niveau marin ;
 - Adapter la gestion de la navigation ;
 - Renforcer la gestion et la gouvernance autour de la ressource ;
 - Développer la connaissance et le suivi.
- Ces mesures sont illustrées par des exemples de projets déjà mis en œuvre. ■

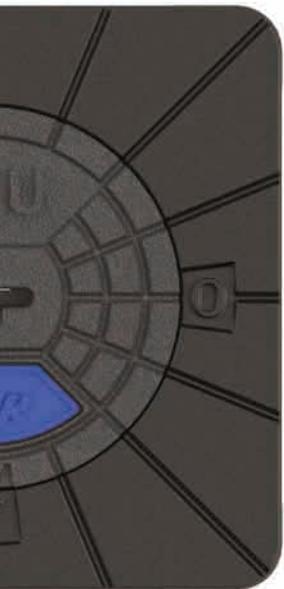




Eau potable



Assainissement et Pluvial



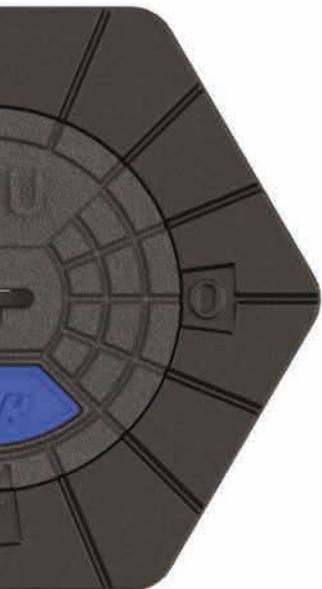
Chauffage urbain



Défense incendie



Recherche de fuites en cours



Gaz

SOLUTION D'IDENTIFICATION DES RÉSEAUX EN SURFACE **BAC*fixe* & BAC*lift*** UN CHOIX ÉCLAIRÉ FAÇONNABLE À VOLONTÉ

Exigez... **AVR**



www.avk.fr



Peintures Anticorrosion, Industrie et Bâtiment
 Résines de Sol
 Pâtes Pigmentaires
 Revêtements alimentaires et ACS



Revêtement à base de résine époxy bicomposant sans solvant.
 Protection haut de gamme de l'acier contre la corrosion.
 LE PROTECSOB® BEC 3 EST APPROUVÉ ACS EAU CHAUDE.

STOCKAGE D'EAU POTABLE



✓ Château d'eau



✓ Ballon d'eau chaude



✓ Canalisation



TRAITEMENTS DES EAUX USÉES

✓ Bassin de décantation



✓ Station d'épuration



Exemple de système d'étanchéité pour béton avec ACS



PEINTURES THERMO-REFLECTIVES : baisser les factures d'électricité des bâtiments tout en améliorant le confort des collaborateurs.

Le GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental pour le Climat) affirme que « peindre les toits en blanc permettrait d'économiser 1GT/an d'émissions de Gaz à Effet de Serre, soit l'équivalent de 250 millions de véhicules ». Peindre les toits en blanc n'est pas chose nouvelle mais l'activité prend une nouvelle ampleur au vu de l'urgence climatique et de la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).

Pour répondre à la loi ELAN et aux enjeux du décret tertiaire imposant une réduction des consommations d'énergie de - 40 % d'ici 2030 pour les bâtiments concernés, le groupe français de fabrication de peintures « PEINTURES MAESTRIA », a développé et monitoré un revêtement thermo-réfléctif « THERMOSTRIA® » pour les toits en collaboration avec le bureau d'étude thermique toulousain « SCOP ECOZIMUT ».

Le principe est simple, réfléchir au maximum le rayonnement solaire pour éviter la surchauffe des bâtiments. Cette solution permet de lutter contre les ICU (Ilots de Chaleur Urbains) en abaissant les T°C intérieures ambiantes des bâtiments et en diminuant les consommations d'énergie liées aux postes de climatisation.

Un projet monitoré avec de la data permettant de mesurer le réel gain énergétique.

Depuis 2021, plusieurs toitures de bâtiments de grands acteurs privés ou publics ont été recouvertes par la solution de peinture thermo-réfléctive « THERMOSTRIA® ». La pose de capteurs a permis de mesurer l'influence du revêtement sur la baisse de T°C intérieure des bâtiments et les gains de consommations énergétiques engendrés.

Les résultats supervisés par le bureau d'études thermique démontrent une baisse de T°C intérieure allant jusqu'à -6°C et jusqu'à -40 % d'économie d'électricité sur les systèmes de climatisation durant la période estivale.

Une augmentation du rendement des panneaux photovoltaïques.

A partir d'une certaine température, la chaleur peut nuire à l'efficacité du rendement énergétique des panneaux

solaires. Il est estimé que les modules photovoltaïques fonctionnent de façon optimale jusqu'à environ 25°C. Au-delà, ils peuvent accuser une perte de rendement allant jusqu'à 0,5 % de performance par degré supplémentaire.

La solution d'utiliser un revêtement thermo-réfléctif « THERMOSTRIA® » sur un toit avant la pose de panneaux photovoltaïques présente là aussi un intérêt. Les résultats du bureau d'étude au travers de l'exploitation de la data des capteurs intégrés aux panneaux photovoltaïques démontrent un gain de rendement énergétique compris entre 15 et 20 % par rapport à un toit non revêtu.



Une solution potentielle pour limiter la prolifération bactérienne.

L'entreprise réfléchit aussi à adapter cette solution aux ouvrages aériens du génie civil de l'eau comme les châteaux d'eau ou les réservoirs. L'objectif serait de diminuer l'échauffement de l'eau pour limiter la prolifération bactérienne. ■



**CHAQUE JOUR,
VOS EAUX USÉES SONT
LAVÉES PAR LE SIAAP
ET RENDUES PROPRES
À LA SEINE ET À LA MARNE.**

Depuis plus de 50 ans, votre service public d'assainissement transforme les eaux usées en énergies renouvelables dans ses usines d'épuration.*

*Le SIAAP est aujourd'hui le premier producteur de biogaz en France grâce à la valorisation des boues d'épuration. Rendez-vous sur siaap.fr pour plus d'informations.

Découvrez nos actions et nos engagements sur siaap.fr

SIAAP
Service public de l'assainissement francilien



RESINA

RÉNOVATION

ÉTANCHÉITÉ

CHÂTEAU D'EAU

OUVRAGES D'ART

RESINA S.A. - 4, rue de l'Épinette

77165 SAINT SOUPPLETS

Tél. : 01.60.01.32.32 - Mail : info@resina.fr

www.resina.fr

AQUA-RM® : une technologie au service de la préservation de la ressource en eau

Préserver durablement les milieux naturels et favoriser la réutilisation des eaux usées traitées sont des enjeux environnementaux et sanitaires majeurs qui requièrent des réponses simples et concrètes.

En raison des hautes exigences de qualité de rejet, le syndicat mixte d'eau et d'assainissement de la Vallée de l'Ousse, situé entre Pau et Tarbes a mis en œuvre dès 2013 la technologie membranaire Aqua-RM® du groupe Saur sur la station d'épuration de Nousty-Artigueloutan (Pyrénées-Atlantiques). Un procédé qui, dix ans plus tard, tient toutes ses promesses et ouvre la voie à la réutilisation des eaux usées traitées.

Particulièrement adapté au rejet en milieu sensible, la technologie Aqua-RM® permet d'obtenir une eau traitée de qualité « eau de baignade », ce qui permet d'anticiper les évolutions réglementaires sur le traitement des eaux usées. Brevetées par le japonais Kubota dont le groupe Saur a l'exclusivité sur le marché français, les membranes plaques utilisées présentent cinq atouts pour les stations d'épuration : qualité d'eau exceptionnelle, capacité à absorber de fortes variations de charge, installation facilitée sur des stations existantes ou en réhabilitation, grande robustesse et meilleur rapport qualité / coût avec une durée de vie du procédé supérieure aux autres technologies du marché.

En raison de sa compacité, ce procédé peut être facilement intégré à un ouvrage existant offrant ainsi une réponse simple aux fortes contraintes foncières des stations d'épuration en milieu urbain. A capacité équivalente, les stations équipées de cette technologie occupent quatre fois moins de surface au sol qu'une

installation classique. Cette technologie nécessite moins de génie civil et moins d'équipement pour un investissement maîtrisé. Un atout qui avait également convaincu le syndicat mixte d'eau et d'assainissement de la Vallée de l'Ousse. Conçue pour 6 000 équivalents-habitants, la station d'épuration de Nousty peut augmenter progressivement sa capacité de traitement par la simple installation de châssis membranaires supplémentaires ne nécessitant pas l'obtention d'un permis de construire.



« Aqua-RM® reprend les principes des boues activées pour la partie biologique, mais la séparation des matières en suspension n'est plus assurée par un décanteur, mais par des membranes. Les installations gagnent ainsi en compacité »



Autre atout du procédé obtenu grâce à la qualité exceptionnelle de l'eau produite : une mise en œuvre facilitée de la réutilisation des eaux usées traitées. Couplé à une désinfection par ultra-violet, le procédé Aqua-RM® permet de recycler les eaux usées traitées pour de nouveaux usages : irrigation agricole, nettoyage et arrosage urbain, recharge de nappes, production d'eau de process pour l'industrie.

Le groupe Saur a été pionnier dans l'implantation de la technologie membranaire au service des collectivités. Tandis que les applications industrielles du procédé Aqua-RM® datent de 2002, la première station d'épuration équipée du procédé Aqua-RM® a été mise en service en 2004 au Guilvinec. Depuis, le groupe Saur et ses filiales Saur et Stereau ont promu cette technologie sur le territoire français et même européen. Un nombre significatif de références a été réalisé sur des installations allant de 1 000 à 200 000 équivalents-habitants. ■



L'ADAPTATION DE L'AUTRICHE AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

A 2.040 mètres d'altitude, 350 ouvriers sur un chantier spectaculaire construisent dans la montagne une nouvelle centrale capable de stocker de l'énergie au-dessus du village salzbourgeois de Kaprun.

Le travail colossal consiste en l'agrandissement des installations déjà existantes pour absorber les pics de consommation électrique et réagir à des précipitations devenues de plus en plus capricieuses et irrégulières, d'ici à 2025.

La fonte accélérée de la neige et de la glace menace l'approvisionnement en eau des rivières. Les changements climatiques entraînent une redistribution saisonnière de l'eau, avec moins d'eau en été et plus en hiver.

L'Autriche tire plus de 60% de sa production électrique de l'hydroélectricité, exploitant plus de 3 100 barrages. Cependant, en raison du réchauffement climatique, la production a connu une baisse, obligeant le pays à importer de l'électricité pour la première fois en 2022.

Nécessité de diversification : face à la baisse de la production hydroélectrique, l'entreprise semi-

publique Verbund investit dans l'extension de son parc énergétique. Le pays se diversifie en incluant des sources d'énergie telles que le photovoltaïque et l'éolien pour améliorer la sécurité d'approvisionnement.

Défis de la diversification : le développement de sources d'énergie alternatives comme le photovoltaïque et l'éolien pose des défis. Par exemple, la production solaire est faible en hiver lorsque la demande pour le chauffage est élevée, et l'énergie éolienne est intermittente en l'absence de vent.

Objectif d'électricité 100% renouvelable d'ici 2030 : l'Autriche, qui avait misé principalement sur l'hydroélectricité, cherche à atteindre 100% d'électricité renouvelable d'ici 2030 malgré les défis posés par la diversification des sources d'énergie. ■



SUEZ signe deux nouveaux contrats dans les secteurs de l'eau et des déchets pour accompagner la Chine dans sa transition écologique

SUEZ annonce la signature de deux nouveaux contrats dans les secteurs de l'eau et des déchets, contribuant à l'objectif de la Chine d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2060.

À Chongqing, SUEZ accompagne son partenaire historique dans l'amélioration de la résilience du système d'approvisionnement en eau de l'agglomération, grâce à une nouvelle usine d'eau potable. À Shanghai, le Groupe lance son premier projet de valorisation des matières plastiques en Chine.

Une nouvelle usine pour renforcer le système d'approvisionnement en eau de Chongqing.

Confrontée à un développement socio-économique rapide, avec pour conséquence une augmentation de ses besoins en eau dans sa partie nord, la ville de Chongqing doit garantir la résilience de ses infrastructures et services essentiels, pour préserver la qualité de vie de ses habitants et œuvrer à un développement responsable.

Dans ce contexte, SUEZ et Chongqing Water Group (CWG) renforcent leur collaboration en investissant conjointement plus de 160 millions d'euros (1,25 milliard de RMB) dans la construction et l'exploitation d'une usine de traitement de l'eau. Cette nouvelle usine permettra d'améliorer la résilience du système d'approvisionnement en eau de l'agglomération, et contribuera à sécuriser le service de l'eau sur le long terme.

D'une capacité de 400 000 m³ par jour, cette nouvelle installation comprend le prélèvement et la production d'eau, des stations de pompage ainsi que des réseaux de distribution d'eau. D'ici 2025, date d'achèvement de l'usine, la capacité de production d'eau de SUEZ à Chongqing atteindra 1,68 million de m³ par jour, ce qui permettra de desservir plus de 3,3 millions de personnes, contre 2,7 millions aujourd'hui.

A ce jour, SUEZ a investi plus de 510 millions d'euros (4 milliards de RMB) à Chongqing dans le cadre de sa coopération de long terme avec la ville, initiée en 2022.

À Shanghai, le premier projet de valorisation des plastiques de SUEZ dans le pays pour accélérer le tri et la valorisation des matières recyclables en Chine de l'Est.

SUEZ et son partenaire Taichu Environmental Resource Management ont signé un contrat visant à conjointement financer, construire et opérer six centres de collecte et de tri des plastiques dans l'est de la Chine. La société commune s'appuiera sur des technologies de pointe telles que l'intelligence artificielle et les systèmes d'information intelligents pour proposer un service de valorisation digitalisé et bas carbone, avec une traçabilité de bout en bout. Ces installations, dont l'achèvement est prévu début 2024, permettront de collecter et trier environ 30 000 tonnes de déchets plastiques par an.

Le projet proposé participera à l'amélioration du tri et de la valorisation des déchets dans la région. Il contribuera également à l'objectif de la Chine de valoriser, recycler et éliminer à grande échelle les déchets plastiques, pour réduire la pollution plastique et accélérer la transition écologique du pays.

Lors de sa visite en Chine cette semaine, Sabrina Soussan, Présidente Directrice Générale de SUEZ, a assuré la Présidence exécutive du 17^e Conseil consultatif économique international du Maire de Chongqing (CMIA), dans lequel SUEZ est impliqué depuis 2006. Elle a, à cette occasion, déclaré : « Ces deux contrats illustrent notre profond engagement pour soutenir le



Vue aérienne en 3D du projet d'usine de traitement de l'eau Chongqing Yuelai

développement durable de la Chine en proposant des solutions résilientes et innovantes dans les services de l'eau et des déchets. Avec l'extension de l'usine de traitement de l'eau de Chongqing et notre arrivée sur le marché du recyclage du plastique en Chine, nous sommes déterminés à accompagner nos clients chinois pour créer de la valeur tout au long du cycle de vie de leurs infrastructures et services, et mener à bien leur transition écologique. »

SUEZ en Asie

SUEZ est présent en Asie depuis 70 ans, avec des activités initialement localisées en Asie du Sud-est, qui se sont étendues à la Chine il y a près de 50 ans.

En Chine, le Groupe compte 6 500 collaborateurs, et y a construit plus de 400 usines d'eau potable et de traitement des eaux usées. En collaboration avec ses

partenaires locaux, SUEZ fournit en Chine également des services d'eau et de recyclage et valorisation des déchets à plus de 25 millions de personnes et à 19 parcs industriels. SUEZ est reconnue comme l'une des entreprises les plus influentes en Chine et comme une référence en matière de services à l'environnement en Asie. Le Groupe accompagne des collectivités et clients industriels dans plus de 30 agglomérations et régions de Chine. Il gère à Macao le premier contrat de partenariat public privé de Chine dans le domaine de l'eau, exploite l'une des plus grandes installations d'incinération de déchets dangereux d'Asie à Shanghai et a investi plus de 510 millions d'euros (4 milliards de RMB) à Chongqing. ■

SAUR CONCLUT UN ACCORD, pour acquérir Natural Systems Utilities en vue d'élargir ses activités de récupération et de réutilisation des eaux usées en Amérique du Nord

Le groupe Saur annonce la signature d'un accord portant sur l'acquisition de Natural Systems Utilities (NSU), l'un des fournisseurs leaders de solutions « clé en main » de traitement des eaux usées et de Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT) aux États-Unis, avec plus de 270 systèmes actuellement en service. NSU a obtenu des succès notables avec des projets phares allant du Gillette Stadium & Patriot Place dans le Massachusetts au quartier des gratte-ciels Battery Park City à New York, ou encore la modernisation des campus de Microsoft et de Google dans la Silicon Valley, en Californie.

Avec cette acquisition, Saur consolide sa présence en Amérique du Nord, suite au rachat de la société américaine de purification d'eau Aqua-Chem, en 2022. Cette opération assurera à Saur un positionnement bien établi sur le marché américain du traitement et de la réutilisation des eaux usées sur sites résidentiels et commerciaux. De plus, Saur s'appuiera sur le savoir-faire de NSU pour asseoir son implantation sur le marché de la REUT en Europe. Au-delà des capacités majeures de NSU en conception, construction, exploitation et maintenance d'installations, l'acquisition aboutira à d'importantes synergies : notamment des opportunités de ventes croisées auprès des clients industriels et municipaux existants, des synergies de fabrication et des opportunités en matière de produits et d'approvisionnement.

L'acquisition s'effectuera via Nijhuis Saur Industries (NSI), rattachée à la division Industrial Water Solutions du Groupe, formée après le rachat de la société néerlandaise Nijhuis Industries en 2020. Les conditions de la transaction n'ont pas été divulguées.

Patrick Blethon, Président Exécutif du groupe Saur : « Depuis plus de 90 ans, Saur est un leader dans la fourniture de solutions pour l'eau municipale et industrielle dans le monde entier. Donner à l'eau la valeur qu'elle mérite est notre objectif principal et l'acquisition de NSU fera progresser nos divisions business dans le développement de solutions novatrices pour relever les défis mondiaux de gestion de la ressource. Cette acquisition nous permettra

d'enrichir notre portefeuille solutions décentralisées, renforçant ainsi notre proposition de valeur auprès d'une clientèle partagée et élargie dans les domaines résidentiels et commerciaux. Elle marque une étape majeure dans notre parcours de transition vers une économie circulaire. »

Zach Gallagher, président de NSU : « Au cours des cinq dernières années, nous avons vu plus d'activité, d'intérêt et d'évolutions réglementaires dans le domaine du traitement et de la réutilisation de l'eau qu'au cours des vingt années précédentes. Notre secteur se trouve actuellement à un point d'inflexion et ce partenariat avec Saur améliorera considérablement notre capacité à répondre à la demande croissante et à fournir un meilleur service à nos clients actuels et futurs. Il existe une forte concordance entre notre approche clé en main de la réutilisation de l'eau et la #missionwater de Saur, ainsi que leur approche 'Client pour la vie', alors que nous nous concentrons sur la construction de partenariats avec les communautés que nous servons. »

Bill Massa, PDG de NSU : « Nous sommes très heureux de joindre nos forces à celles de Saur et cette opération est le fruit d'une recherche de plusieurs années pour identifier le bon partenaire pour NSU qui nous permet d'accélérer notre croissance sur ce marché en pleine évolution. Nous sommes impatients de mettre à profit l'expérience et les implantations internationales de Saur pour générer des synergies significatives au sein de la branche Industrial Water Solutions de NSI.

Leur présence mondiale nous permettra d'étendre notre portée, de desservir de nouveaux marchés et de continuer à offrir des solutions innovantes et compétitives pour l'approvisionnement en eau, le traitement des eaux usées et leur réutilisation. »

Menno M. Holterman, PDG de Nijhuis Saur Industries, Branche industrielle de Saur : « Pour atténuer l'impact de la raréfaction de la ressource dans un monde où la population augmente et où de plus en plus de gens vivent en milieu urbain, la réutilisation décentralisée des eaux traitées est une étape importante pour garantir l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous.

Associé à NSU, Nijhuis Saur Industries est le partenaire idéal pour apporter de nouvelles technologies et des approches innovantes au marché des bâtiments commerciaux et résidentiels aux Etats-Unis et en Europe afin de fournir des solutions innovantes et durables pour répondre aux défis de l'eau, aujourd'hui et demain ».

Cette transaction devrait être finalisée au premier trimestre 2024, sous réserve de la réception des approbations antitrust et de la satisfaction des conditions de clôture d'usage. Saur a bénéficié du conseil financier exclusif d'EC M & A. ■



Partenaire pour vos découpes
en aciers inoxydables
et alliages de nickel



L'assurance de délais courts
et une totale traçabilité

*Austénitiques – Duplex / Super Duplex – Réfractaires – Alliages de nickel
Laser – Plasma – Waterjet – Scie*

Nouveau Laser fibre BYSTAR 6225



Capacité max. 6 200 × 2 500 mm – Épaisseur max. 30 mm

www.detail-inox.fr – detailinox@detail-inox.fr



- Toutes les fonctionnalités et micros d'un **AQUAPHON® A 200**.
- Émetteurs ultra portables.
- Firmware sophistiqué permettant à l'utilisateur des tirs de corrélation automatisés.
- Grand écran tactile couleur.
- Aide à l'évaluation de la qualité du pic de corrélation.

SEWERIN
Technologies pour la détection de fuites.

Corrélateur et détecteur électroacoustique
combinés pour la recherche de fuites

SeCorrPhon AC 200

Professionnel – flexible – intelligent



SEWERIN
17, rue Ampère-BP 211 | F-67727 HOERDT CEDEX
Tél. +33 (0)3 88 68 15 15 | Fax. +33 (0)3 88 68 11 77
www.sewerin.com

DULCOLEVEL LE NOUVEAU CAPTEUR DE NIVEAU RADAR DE PROMINENT

Une association parfaite avec les pompes GAMMA/X de ProMinent.



Réservoir avec radar DULCOLEVEL et pompe doseuse Gamma/X de ProMinent

La gestion des produits chimiques peut être un jeu d'enfant avec le nouveau capteur de niveau radar DULCOLEVEL. Ce dernier est préconfiguré pour les réservoirs en PE de ProMinent jusqu'à

1500 litres mais s'adapte aussi facilement à des IBC ou à n'importe quel réservoir d'une hauteur maximale de 15 mètres, avec une précision de ± 5 mm.

Le capteur DULCOLEVEL transmet en continu le niveau par un signal analogique 4-20 mA ou par Bluetooth. Le signal analogique est utile pour connecter le capteur à un automate et le Bluetooth permet de communiquer directement avec une pompe doseuse de ProMinent ou avec un smartphone. La pompe doseuse affiche en permanence le niveau et bien d'autres paramètres qui peuvent être transmis à une supervision par Profibus par exemple.

Il suffit de télécharger gratuitement l'application DULCONNEX BLUE puis se connecter avec un smartphone au DULCOLEVEL ou à la pompe doseuse. Cette application offre aussi la possibilité de faire toute la configuration de la pompe lors d'une mise en service, d'enregistrer cette configuration, de l'envoyer par mail afin de la réinjecter dans une pompe identique.

DULCOLEVEL augmente en outre votre sécurité

Plus d'information sur www.prominent.com



ProMinent®

POMPE DOSEUSE GAMMA/X

Sécuriser le dosage de produits chimiques liquides.



Pompe électromagnétique Gamma/X de ProMinent avec interface Bluetooth

ProMinent équipe de graduellement la gamme des pompes doseuses par une interface Bluetooth qui permet de stopper la pompe à distance, de changer le débit de dosage mais sans rentrer dans la zone de risque chimique. Il suffit de télécharger gratuitement l'application puis se connecter à la pompe avec un smartphone ou une tablette et un code d'accès. Cette application offre aussi la possibilité de faire toute la configuration de la pompe lors d'une mise en service, d'enregistrer cette configuration, de l'envoyer par mail afin de la réinjecter dans une pompe identique.

La pompe Gamma/X affiche également la pression dans la ligne de dosage ce qui est une information cruciale pour l'opérateur surtout lors d'une intervention de maintenance. Cette mesure de pression va aussi stopper la pompe lorsque la pression dépasse un seuil critique suite par exemple à l'obturation de la canne d'injection de l'extrait de javel ou lors d'une rupture de la conduite de dosage.

CONTACT

Frédéric Lemetayer
E-Mail : lemetayer.frederic@prominent.com
Mobile : +33 6 08 78 51 65

PROMINENT FRANCE SAS

8 rue des Frères Lumière
CS 90039
Eckbolsheim
67038 STRASBOURG CEDEX 2

REPOUSSEZ LES LIMITES DE LA PEINTURE



Depuis sa création en 1952, la société SOB ne cesse d'innover et de miser sur la R&D pour fournir à ses clients des produits toujours plus performants. Rencontre avec son président, Olivier Oinville.

Quel est votre cœur de métier ?

La société SOB est spécialisée dans la fabrication de peintures. Entreprise familiale présente dans la peinture depuis 4 générations, nos peintures ont beaucoup "évolué" : elles savent être respectueuses de l'environnement, elles répondent aux exigences de performances techniques fixées par les nouvelles normes. Aujourd'hui, nous avons des solutions uniques sur le marché pour la protection du métal dans les industries, la protection des bétons notamment au niveau des sols et la protection des bétons dans les systèmes de stockage alimentaire et celui de l'eau.

Nous avons une véritable expertise en matière de protection anti-corrosion des structures et des objets (remorques, bennes, cuves, charpente métallique, machines d'usinage...). Au niveau de la protection des sols, nous mettons à disposition de nos clients tous types de peinture ou de résines. Enfin, nous sommes présents sur le marché des revêtements pour le contact avec les aliments et l'eau depuis 50 ans. Nous sommes certifiés ISO 9001 depuis 30 ans et ISO 14001 depuis 8 ans.

Qu'est-ce qui vous distingue sur le marché ?

Notre forte capacité à innover. En suivant une politique de croissance continue et durable, la société SOB n'a pas cessé d'augmenter ses capacités matérielles et humaines en matière de recherche et développement. Nous avons 7 personnes qui travaillent en R&D afin de développer de nouveaux produits et/ou adapter les produits existants aux nouveaux besoins de nos clients. La flexibilité et la réactivité ont toujours fait partie de nos atouts.

Par ailleurs, nous attachons une attention particulière à la performance de nos produits et l'amélioration continue de leur performance. D'ailleurs, nous modernisons nos produits avant même la fin de la date de leur validité.

Vous venez récemment de lancer le PROTECSOB® BEC 3, qui bénéficie d'une ACS pour l'eau chaude. Dites-nous en plus.

Il s'agit d'un revêtement à base de résine époxy bi-composant sans solvant. Le PPROTECSOB® BEC 3, développé pour la résistance à l'eau chaude jusqu'à 120°C bénéficiant d'une ACS jusqu'à 70°C est utilisé dans l'industrie de la chaudronnerie. Le PROTECSOB® BEC 3 nous permet également de répondre dans le génie civil en système d'étanchéité sur le béton. Ceci nous permet de répondre sur des stations thermales pour lesquelles la corrosion des bétons et leur protection est un réel enjeu.

CONTACT

SOB SOLUTIONS

Rue ambroise Croizat

46130 BIARS SUR CERE

Tél : 05 65 38 60 20

www.sob.fr

LinkedIn :

SOB SOLUTIONS <https://www.linkedin.com/company/3579835>

LES REVÊTEMENTS ORGANIQUES AU CONTACT DE L'EAU POTABLE ET DES DENRÉES ALIMENTAIRES



Bien qu'ayant comme objectif commun de ne pas altérer l'eau destinée à la consommation humaine et les denrées alimentaires (incluant les boissons tels que jus de fruit, sodas, vins, ...), les textes régissant les obligations des professionnels fabricants de revêtements organiques sont strictement différents.

Il faut citer l'arrêté du 29 mai 1997 et les circulaires ministérielles du 12 avril 1999 et du 27 avril 2000 pour l'eau destinée à la consommation humaine.

Quant aux denrées alimentaires, il faut se référer au règlement européen cadre CE n°1935/2004 et au règlement spécifique UE n°10/2011 du 14 janvier 2011.



Il en découle des procédures de qualification des revêtements qui a minima diffèrent de par les substances autorisées, les méthodes d'essais, les laboratoires autorisés, les rapports ainsi que les certificats délivrés.

Mettre un revêtement organique sur ces marchés est une responsabilité importante et il faut éviter tout amalgame : la personne responsable de la mise sur le marché est également responsable du respect du code de la santé publique. Elle doit pouvoir démontrer la conformité des matériaux utilisés en tout temps (y compris avant leur mise en place). Nous parlons dans ce cas de santé publique et de sécurité sanitaire.

En conclusion, ces marchés ne laissent pas de place à l'improvisation. Il faut être au fait des législations en vigueur et de leurs évolutions à venir. Il faut également anticiper les développements d'autres marchés en Europe ou dans le monde car les règles à suivre leurs sont également propres.

BS Coatings, fort de plus de 70 ans d'expérience dans ces marchés et détenteur de plus de 200 certificats internationaux pour ses revêtements organiques, met son expertise à votre disposition pour vous accompagner dans le développement, pérenne, de vos activités.

Frédéric PLATON
Market Manager
FROSIO Inspector n°9483
BS Coatings



MAXUM BRUT

SOVAL

DEPUIS 1932

Depuis plusieurs années, la société SOVAL est engagée dans une démarche de réduction systématique de son empreinte carbone tant dans son organisation que dans le choix de ses produits.



Une des caractéristiques de la fonte est que la corrosion superficielle de surface a un effet auto protecteur de la pièce dans sa masse. Sur chaussée circulée le tampon se patine très rapidement et conserve ensuite son aspect et toutes ses qualités durant de longues années.

Partant de ce constat, Soval a décidé de décliner son regard de chaussée trafic intense MAXUM en version brute car « *Quoi de plus efficace pour réduire l'empreinte carbone d'une action, que de ne pas réaliser cette action.* »



Maxum Brut : Un double impact positif sur l'environnement grâce à une action simple

La suppression de l'étape de peinture a un double bénéfice écologique, réduction de l'empreinte carbone émise lors de la fabrication et 0 rejet de Composés Organiques Volatils (ou COV) contenus dans les peintures.

Les avantages de cette version brute de fonderie ne s'arrêtent pas aux seuls critères environnementaux. Il a également été constaté que l'adhérence du mortier sur le cadre est supérieure ce qui entraîne une meilleure durée de vie du scellement. Enfin, le coût du revêtement ayant disparu, Maxum brut est plus économique.

En mettant sur le marché une version du Maxum dépourvue de revêtement, Soval souhaite accompagner les collectivités inscrites dans une démarche volontaire RSE.

Remarque : Dans sa version brute de fonderie, le Maxum classe D 400 est, bien entendu, toujours conforme à la norme - NF EN 124-2 : 4.2 Nature des revêtements – qui précise :

« Les dispositifs de fermeture et de couronnement fabriqués en fonte peuvent être fournis revêtus ou non revêtus... Note : Les revêtements ne sont généralement appliqués qu'à des fins esthétiques et ne sont pas considérés comme un système de protection contre la corrosion. Le prescripteur ou le client peut exiger un revêtement plus durable, le cas échéant. »

La simplicité du concept et les avancées réels écologiques et économiques de la version *sans revêtement* de ce tampon de regard, font de MAXUM BRUT l'incontournable choix pour nos chaussées.

CONTACT

Laurent Magron
Directeur Marketing

DES SOLUTIONS DURABLES, PERFORMANTES ET INNOVANTES POUR DÉPOLLUER ET SAUVEGARDER LA RESSOURCE EAU



Stradal, société du groupe CRH leader mondial dans les matériaux de construction, conçoit et développe des solutions innovantes et respectueuses de l'environnement. Entretien avec Hugues Julien, Chef de marché Traitement des Eaux.

Le secteur de l'eau est marqué par de perpétuelles évolutions réglementaires. Qu'en est-il ?

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la gestion des eaux pluviales urbaines est une compétence obligatoire des communautés d'agglomération qui doivent veiller à la qualité chimique et écologique des cours d'eau. Elles ont ainsi réalisé des travaux pour maîtriser les volumes d'eau stockés et traiter les eaux de ruissellement pour préserver le milieu naturel.

L'AFNOR et le Céréma les incitent à se pencher sur la qualité des eaux rejetées et à mettre en place des solutions curatives. Leurs travaux sont les prémices d'une norme qui entrera prochainement en application.

La durabilité est au cœur des enjeux des infrastructures. Que proposez-vous aux collectivités locales et aux maîtres d'œuvre ?

Nos solutions en béton, dont la durée de vie est trois fois supérieure à celles en acier, sont un atout. Aujourd'hui, nous utilisons des bétons bas carbone et sur certains produits, nous atteignons une réduction de 50 % de notre empreinte carbone. De plus, le concept de nos solutions permet de diviser par trois le coût global d'une installation sur sa durée de vie (pose, entretien...).

Quelles solutions proposez-vous pour capter les pollutions contenues dans les eaux de ruissellement ?

Il faut tout d'abord souligner que les collectivités jouent un rôle majeur dans :

- La captation des macros-déchets avant qu'ils n'atteignent les cours d'eau ou la mer, et ne se transforment en micro-déchets puis en nano-déchets ou pollutions éternelles ;



- La réduction des micro-déchets issus de l'automobile, des microplastiques non biodégradables générés par l'usure des pneus, qui se retrouvent dans les cours d'eau et dans la nature pour des millénaires.

Il s'agit également des fumées d'échappement qui contiennent des pollutions hautement cancérigènes.

Pour dépolluer les eaux pluviales, Stradal propose deux solutions :

- Un décanteur hydrodynamique, DDSELECT™, qui crée un vortex à l'intérieur d'une cuve en béton afin d'y piéger les macros-déchets tout en maintenant l'abattement des Matières en Suspension (MES) et des micropolluants associés (HAP, métaux lourds, microplastiques...). Nous sommes sur des niveaux de performance de taille médiane de 63 microns.
- Le filtre UP-FLO™ FILTER, un système innovant de dépollution par filtration inversée qui capte les pollutions dissoutes de taille médiane de 22 microns et évite que le filtre soit colmaté. Nous optimisons ainsi la durée de vie des filtres, ce qui permet la réduction des opérations de maintenance.

CONTACT

47, avenue des Genottes
95800 Cergy-Pontoise

01 34 25 55 55
contact@stradal.fr
www.stradal-vrd.fr

WMI, 30 ANS D'EXPERTISES DANS LA RÉDUCTION DES EAUX NON-FACTURÉES



GRANDS PROJETS



WMI, marque de l'entreprise VINCI CONSTRUCTION GRANDS PROJETS (VCGP) dédiée à la réduction des Eaux non-Facturées (EnF ou NRW en anglais) mène depuis 30 ans, des dizaines de projets qui incluent souvent

services et travaux pour la réduction des EnF des réseaux AEP des métropoles émergentes. Entretien avec Jean-François Fidelin, directeur technique de WMI, autour d'un ambitieux projet réalisé à Cali en Colombie.



Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur le projet mené à Cali en Colombie ?

L'aventure de WMI en Colombie a commencé il y a presque 10 ans. À l'époque, nous avons notamment bénéficié d'un coup de pouce de la Direction Générale du Trésor qui a accepté de financer un projet pilote de réduction des pertes en eau à Cali via le fonds FASEP (Fonds d'études et d'aide au secteur privé). Ce pilote fut l'occasion de démontrer l'efficacité de nos méthodes, avec à la clef, dans notre zone d'intervention, des pertes en eau divisé par 2 en moins d'un an. Dans la foulée de ce pilote, la ville de Cali a confié en 2019 à WMI un projet de 12 M€ pour déployer ces mêmes méthodes à l'échelle de la ville entière (2,5 millions d'habitants). Après 3 ans de travail acharné, le projet vient de se terminer et a permis d'économiser la bagatelle de 65 000 m³/j. Il s'agit d'un résultat très positif avec un retour sur investissement estimé entre 2 et 3 ans. A noter que ces gains portent uniquement sur les pertes dites techniques (fuites) ; les pertes dites commerciales (comptage, facturation) étant hors scope.

Ce projet est une réussite qui consolide l'expertise de WMI ?

Ce projet illustre la capacité de WMI à obtenir des résultats spectaculaires, à grande échelle (1 500 km de réseau), en un laps de temps très court. En 3 ans, nos équipes multidisciplinaires (et multiculturelles) ont réalisé un travail titanesque : investigations de terrain, modélisation hydraulique, études et travaux de sectorisation, mesures et contrôle à distance des débits et pressions, localisation et réparation de 5 000 fuites ! Toutes ces tâches ont été réalisées simultanément dans un contexte difficile (confinements Covid et troubles sociaux notamment). En confiant l'ensemble de ces tâches à un unique prestataire, la ville de Cali a économisé son temps et son argent. Cali et WMI souhaitent présenter le projet en détail lors de

la prochaine conférence internationale de l'IWA dédiée aux EnF (San Sebastien, Avril 2024).

Quelles sont les perspectives pour WMI ?

Les projets « NRW » ont de multiples qualités. D'abord, ils requièrent des investissements beaucoup plus faibles que les projets de construction d'infrastructure. Ensuite, leurs bénéfices sont à la fois environnementaux (réduction des prélèvements dans le milieu naturel, des consommations d'énergie et de réactifs chimiques pour la production et la distribution notamment) et financiers (baisse des coûts d'exploitation et/ou augmentation des recettes). A cela s'ajoutent la motivation grandissante du grand public pour ce type de projet et l'émergence de technologies innovantes pour la surveillance des réseaux (objets connectés). Autant de raisons d'optimisme pour le futur proche de notre secteur. VCGP poursuit sa belle aventure à l'international dans la région Caraïbes avec des projets en cours en Jamaïque, au Panama et en Haïti notamment, mais aussi en France métropole et outre-mer avec de belles perspectives à venir.



CANALISATIONS : DES SOLUTIONS MADE IN FRANCE POUR DES CHANTIERS DÉCARBONÉS



Le groupe industriel ELYDAN fabrique en France des canalisations d'eau potable avec un bilan carbone très favorable. Alexandre Toulant, chef de marché, nous explique les avantages de ces solutions.



Quelles sont les caractéristiques des canalisations que vous produisez, sur un plan écologique ?

Au niveau des canalisations d'eau potable, nous ne travaillons que des matières en polyéthylène, lesquelles ont un bilan carbone bien plus favorable que les matériaux traditionnels comme la fonte : dans les processus de fabrication et de transport, le bilan carbone est en effet jusqu'à cinq fois inférieur. De plus, nos six sites de production et de recyclage en France nous permettent de privilégier les circuits courts.

Quels sont les avantages de vos solutions dans la mise en œuvre du chantier proprement dite ?

L'un des premiers avantages des canalisations en PE est leur légèreté, qui permet sur certains diamètres de s'affranchir de moyens de levage.

Nous utilisons également des grades de PE plus performants, comme le PE100-RC, qui permet de s'affranchir du sable habituellement apporté pour enrober la canalisation, ce qui signifie aussi moins d'engins sur le chantier, moins de transport, et moins de mise en décharge avec la possibilité de réutiliser les déblais issus de la tranchée. L'impact est donc favorable sur le plan écologique comme sur le plan économique !

D'ailleurs, début 2024, nous lançons PROLINEAR RCD. Il s'agit d'une canalisation qui réunit les avantages du PE100-RC avec ceux du PE100-RD. Cette combinaison apporte une sécurité supplémentaire à l'exploitation, dans la mesure où la canalisation résiste à des concentrations plus élevées en désinfectants chlorés.

Vos canalisations sont-elles recyclables ?

Elles sont recyclables à 100%, et surtout facilement recyclables car il n'y a qu'une seule matière, ce qui évite un processus de tri compliqué. D'ailleurs, nous recyclons 100% des rebuts de production de nos usines.

Nous croyons vraiment en l'économie circulaire et nous récupérons des déchets PE et PP en fin de première vie pour refabriquer de nouveaux produits. Au travers de notre filiale de collecte, nous procédons au tri et au recyclage de ces déchets, ce qui permet de fournir de la matière recyclée aux sites de production du groupe, pour la fabrication de tubes destinés à l'irrigation et à l'arrosage des espaces verts par exemple. L'incorporation de matière recyclée est un avantage écologique puisque son bilan carbone est jusqu'à neuf fois inférieur à celui de la matière vierge.

Mais comment faire pour les canalisations de gaz ou d'eau potable, qui n'autorisent pas l'incorporation de matières recyclées ?

Nous avons également des solutions, et proposons des canalisations utilisant des matières premières renouvelables d'origine non fossiles, au travers de notre certification ISCC+, et qui possèdent des performances de qualité équivalente aux matières vierges d'origine fossile.

Il s'agit par exemple de matières polyéthylène biosourcées issues de la valorisation de déchets d'origine biologique comme des résidus forestiers, de la paille, des huiles végétales usagées... Avec ce type de solution, il est dorénavant possible d'atteindre la neutralité carbone sur la matière première, tout en s'affranchissant du pétrole.

31 Janvier
1^{er} Février
2024

Parc expo
de **Rennes**

Un évènement
de **Carrefour
de l'eau**

25
ans

Carrefour des
GESTIONS LOCALES
de
l'eau

530

exposants

110

conférences

14 000

participants

www.carrefour-eau.com

@CarrefourEau  #CGLE

Une manifestation

ideal 
LA PLATEFORME COLLABORATIVE DE LA SPHÈRE PUBLIQUE

En partenariat avec


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


Région
BRETAGNE


Région
BRETAGNE

Sous le parrainage de


**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Partenaire presse

L'EAU 
L'Association de l'Eau

L'EAU magazine

L'école française de l'eau



LA REVUE DES ACTEURS ET DÉCIDEURS DE L'EAU

L'UIE, Union des industries et entreprises de l'eau, avec ses neuf syndicats, représente les entreprises du cycle de l'eau, depuis le captage jusqu'à son rejet dans le milieu naturel.

L'UIE consacre sa revue semestrielle aux enjeux de l'eau : recherche, innovation, conception, développement d'équipements et process au service des gouvernements, collectivités, industriels et particuliers.

À travers ses textes de fond, tribunes, reportages et dossiers techniques, **L'Eau magazine** est une référence pour les politiques et les industriels de l'eau en France comme à l'étranger.



Pour recevoir *L'Eau magazine*, envoyez vos coordonnées à l'adresse ci-dessous.



Nom-Prénom :

Entreprise/organisme :

Fonction :

Adresse :

CP : Ville :

E-mail :

Tél. :

COUPON À RETOURNER À : UIE - 9 RUE DE BERRI - 75008 PARIS - UIE@FRENCH-WATER.COM



AMI SAC254

- Mesure dynamique insensible à l'encrassement avec une gamme de mesure étendue
- Échantillonnage manuel intégré (Fonction Grab Sample)
- Corrélation possible en COD, COT et autres paramètres relatifs
- Correction automatique intégrée de la turbidité à 550 nm suivant DIN 38404-3



Cleaning Module-II

- Intervalle de nettoyage programmable
- Contrôle automatique du niveau de réactif
- Module optionnel à utiliser avec les systèmes de surveillance :
 - AMI Codes-II
 - AMI Codes-II CC
 - AMI Codes-II TC
 - AMI Phosphate-II
 - AMI Phosphate HL
 - AMI SAC254



AMI Turbiwell

- Optiques thermosta- tées pour la prévention des erreurs de mesure liées à la condensation
- Convient pour le contrôle de la floculation (dosage du coagulant)
- Chambre de passage avec vidange automatique (option). Exploitation ne nécessitant aucune intervention
- Vérification facile et rapide avec des étalons secondaires



AMI Trides

- Technologie sans réactif et sans membrane
- Capteur sans maintenance, très grande stabilité du point zéro et nettoyage automatique de la cellule
- Mesures fiables avec surveillance intégrée du potentiel redox et/ou du pH (compensation incluse)

Swan Instruments d'Analyse France Sarl
FR-38140 Apprieu · france.swan.ch
communication@swan-france.fr

SWISS  **MADE**



fabricant
100%
français

HUOT

objectif zéro fuite
sur votre réseau

Carrefour de l'eau
Rejoignez-nous
Hall 5 - stand 1

Société
du groupe
SEM

www.huot.fr

HUOT

